

# RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2019

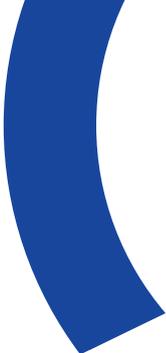


[www.tibi.be](http://www.tibi.be)

**tibi**

Entreprise publique de gestion intégrée des déchets





# SOMMAIRE

## Rapport de gestion 2019 du conseil d'administration à l'assemblée générale du 30 juin 2020

1. Capital social des associés publics au 31 décembre 2019.....	3
2. Synthèse des principaux événements.....	4
3. Évolution de l'emploi - Organigramme fonctionnel - Plan stratégique.....	6
4. Les résultats environnementaux.....	10
5. Les résultats des entreprises liées et avec lesquelles il existe un lien de participation.....	11
6. Rapport annuel d'évaluation du Comité de rémunération.....	15
7. Justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du Comité d'audit.....	17
8. Les résultats financiers du secteur 1 (Gestion des déchets).....	18
9. Les résultats financiers du secteur 2 (Propreté et salubrité publique).....	20
10. Consolidation des résultats financiers des activités de l'exercice 2019.....	21
11. Rapport financier.....	23



## Rapport de gestion 2019 du conseil d'administration à l'assemblée générale du 30 juin 2020

### 1. CAPITAL SOCIAL DES ASSOCIES PUBLICS AU 31 DECEMBRE 2019

#### PARTS SOCIALES DE CATÉGORIE A :

AISEAU-PRESLES	9.554 parts sociales
ANDERLUES	11.421 parts sociales
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	14.511 parts sociales
CHARLEROI	112.153 parts sociales
CHATELET	20.039 parts sociales
COURCELLES	15.858 parts sociales
FARCIENNES	7.022 parts sociales
FLEURUS	22.316 parts sociales
FONTAINE-L'EVEQUE	10.835 parts sociales
GERPINNES	6.616 parts sociales
HAM-SUR-HEURE/NALINNES	5.253 parts sociales
LES BONS VILLERS	8.106 parts sociales
MONTIGNY-LE-TILLEUL	4.479 parts sociales
PONT-A-CELLES	15.352 parts sociales

#### PARTS SOCIALES DE CATÉGORIE B :

IGRETEC	1 part sociale
ISPPC	1 part sociale
CPAS de Charleroi	1 part sociale
CPAS d'Aiseau-Presles	1 part sociale
CPAS d'Anderlues	1 part sociale
CPAS de Châtelet	1 part sociale
CPAS de Courcelles	1 part sociale
Zone de Secours Hainaut Est	1 part sociale

#### PARTS SOCIALES DE CATÉGORIE C :

CHARLEROI « Secteur 2 - Propreté »	1 part sociale
------------------------------------	----------------

## 2. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

**2.1.** En 2019, dernière année du Plan stratégique triennal approuvé par l'Assemblée Générale en décembre 2016, l'Intercommunale a poursuivi sa quête d'efficacité accrue ; toujours avec pour finalité l'amélioration du service rendu au citoyen au meilleur coût et toujours avec comme fil rouge le respect du bien-être et de la sécurité de notre personnel et des usagers de nos différents services. Cette stratégie a été déployée dans tous les services au travers d'un plan d'actions certes ambitieux mais nourri par le dynamisme des équipes.

**2.2.** Cependant, s'il ne fallait retenir que deux faits marquants de l'année 2019, ce serait certainement, d'une part, le renouvellement, en juin 2019, de toutes nos instances (Conseil d'Administration, Bureau Exécutif, Comité d'Audit et Comité de Rémunération) suite aux élections communales d'octobre 2018, et, d'autre part, la prise de fonction de Philippe Teller en tant que Directeur Général suite au départ d'Olivier Bouchat vers d'autres responsabilités.

**2.3.** Suite à ces élections, Tibi et les autres Intercommunales wallonnes de gestion de déchets réunies au sein de la COPIDEC ont formulé, au travers d'un memorandum adressé aux acteurs politiques concernés, les attentes du secteur.

**2.4.** D'un point de vue ressources humaines, l'année 2019 a vu l'arrivée de personnel féminin au sein des équipes existantes des préposés des recyparcs. La bonne intégration des équipes de l'Unité Propreté Publique composées d'agents de Tibi, d'anciens agents de la Ville de Charleroi et de nouvelles recrues, a également permis le succès du déploiement de la phase 1 avec même une extension du périmètre aux zones nord et sud du centre-ville.

**2.5.** En ce qui concerne la prévention des déchets, l'Intercommunale Tibi a poursuivi sa politique, tant au niveau communal qu'au niveau intercommunal avec entre autres, la sensibilisation directe de plus de 45.000 personnes, la mise à disposition d'ilots de tri et la gestion de près de 675.000 gobelets réutilisables dans près de 300 manifestations.

Tibi, en collaboration avec BeWapp, la COPIDEC et toutes les Intercommunales wallonnes de gestion des déchets a par ailleurs développé un label de qualité «Ecoles Plus Propres» pour les écoles engagées dans l'amélioration du tri, de la propreté et de la réduction des déchets. Tout ceci a contribué à la réduction de la quantité de déchets résiduels produits par les ménages de la zone Tibi qui a encore diminué en 2019 jusqu'à atteindre 162 kg/an/habitant.

**2.6.** L'Intercommunale a poursuivi en 2019 le travail préparatoire au développement du centre touristique d'immersion interactif dénommé « Le Lavoisier » afin de réconcilier les actions de prévention au sein d'une réalité industrielle que représente la valorisation des déchets, connectée au respect de l'environnement au sens large.

**2.7.** 2019 a également été une année de transition pour le Centre de Tri des PMC - Valtris, du fait de l'élargissement progressif de la collecte du PMC «historique» au «PMC nouveau sac bleu». Ceci a nécessité une réorganisation à la fois opérationnelle et des ressources humaines avec l'extension du tri de 9 à 10 flux dans une phase transitoire et la conclusion de la réflexion en vue de l'adaptation de la chaîne de tri pour la phase définitive qui prévoit le tri du « PMC nouveau sac bleu » en 14 fractions.

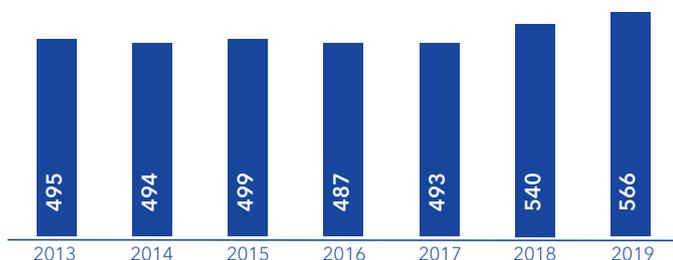
### Tableau de tenue des réunions en 2019 :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION :	9
BUREAU EXÉCUTIF :	19
COMITÉ DE RÉMUNÉRATION :	2
COMITÉ D'AUDIT :	2
COMITÉ DE CONCERTATION ET/OU NÉGOCIATION :	9
COMITÉ DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAIL :	9
COMITÉ DE GESTION DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION :	1
RÉUNION D'ENCADREMENT :	9

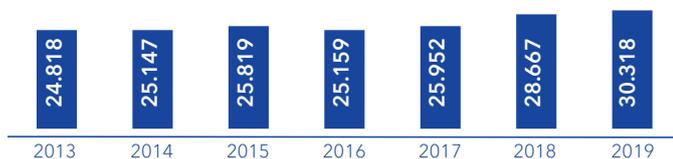
	Assemblée Générale	Conseil d'Administration	Bureau Exécutif	Comité de Rémunération	Comité d'Audit
9-janv		•			
10-janv			•		
31-janv			•		
7-févr			•		
13-févr		•			
21-févr			•		
14-mars			•		
27-mars		•			
28-mars			•		
25-avr			•	•	•
8-mai		•			
9-mai			•		
29-mai			•		
20-juin			•		
25-juin	•	• •			
17-juil			•		
22-août			•		
12-sept			•		
23-sept			•		
25-sept		•			
3-oct			•		
23-oct			•		
6-nov		•			
14-nov			•		
5-déc			•		
17-déc					•
18-déc	•	•		•	
19-déc			•		
Total	2	9	19	2	2

### 3. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI - ORGANIGRAMME FONCTIONNEL - PLAN STRATEGIQUE

#### 3.1. Evolution du volume de l'emploi (selon bilan social 2019)



#### 3.2. Evolution des frais de personnel (selon bilan social 2019)



Bien que des recrutements ont été réalisés dans divers services de l'Intercommunale, tant l'augmentation, en 2019, du nombre moyen d'équivalents temps plein que celle des frais de personnel s'expliquent principalement par le développement progressif de l'activité de propreté publique lancée le 1<sup>er</sup> mars 2018.

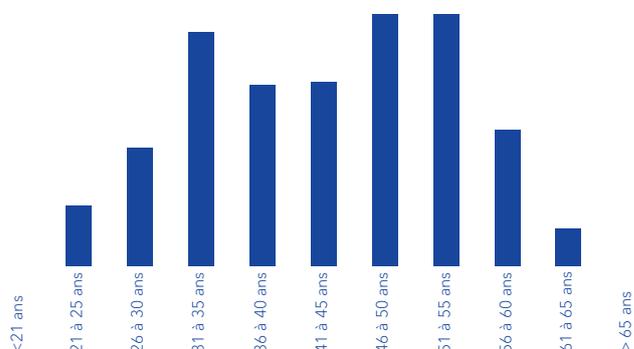
En effet l'Unité de Propreté Publique a procédé, en 2019, à de nouveaux engagements afin de pouvoir poursuivre son déploiement tel que prévu. Le recrutement d'une centaine d'agents supplémentaires est encore prévu d'ici fin 2021 afin de respecter le phasage approuvé par la ville de Charleroi et qui prévoit l'intégration successive du District Centre en janvier 2020, des Districts Sud et Ouest en novembre 2020, du District Nord en janvier 2021 et finalement le District Est en juillet 2021.

On peut également préciser que les tranches d'âge les plus représentées sont celles de 46 à 50ans et de 51 à 55 ans.

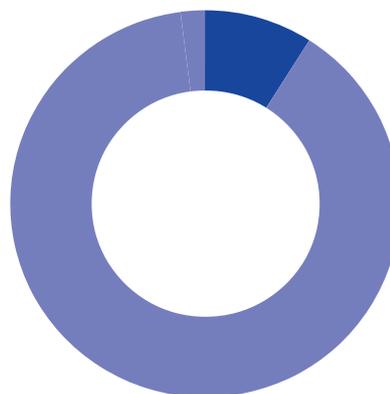
Notre personnel est majoritairement masculin en raison de la prépondérance historique des hommes dans les métiers de terrain, souvent physiques. La volonté de l'intercommunale est cependant de féminiser les équipes de terrain. A cette fin, il a été procédé, en 2019, au recrutement de 10 agents féminins.

Le pourcentage de contrats à durée indéterminée a également augmenté, montrant la volonté de l'Intercommunale de pérenniser son emploi.

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

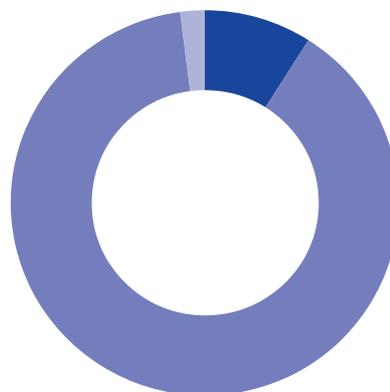


RÉPARTITION PAR GENRE



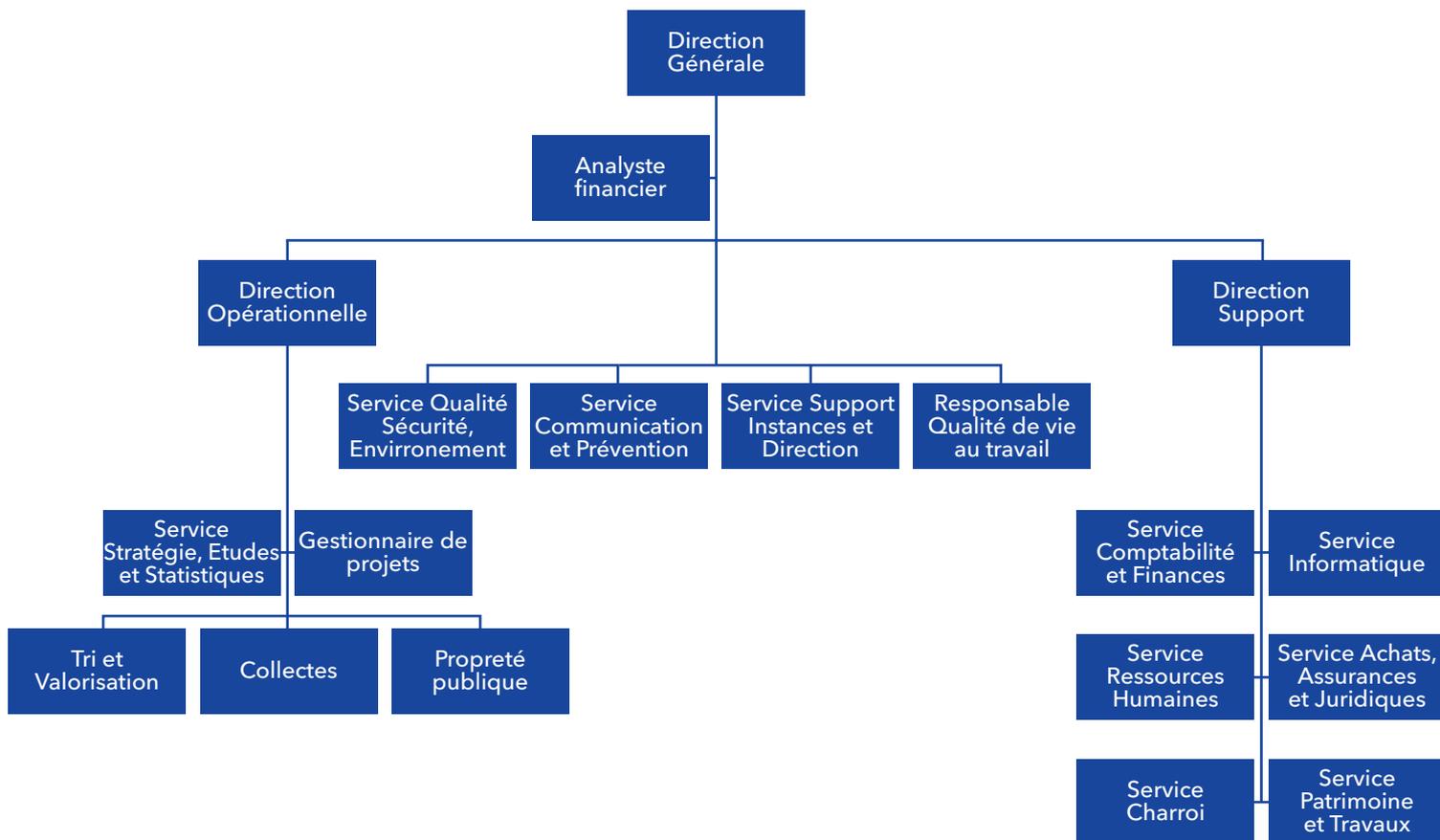
- Hommes (91%)
- Femmes (9%)

RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR STATUT



- Durée indéterminée (89%)
- Durée déterminée (9%)
- Contrat de remplacement (2%)

### 3.3. Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2019



### 3.4. Plan stratégique 2017-2019

Les lignes de développement ainsi que le plan financier pluriannuel y afférent sont détaillés dans le plan stratégique 2017-2019. Tant le plan tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale du 21 décembre 2016 que ses évaluations les années suivantes sont consultables sur le site internet de l'intercommunale.

## 4. LES RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

### 4.1. Déchets ménagers

Le citoyen de la zone intercommunale a généré en moyenne, en 2019, 457 kg/an/habitant de déchets ménagers, soit une légère augmentation de 1,3 kg/an/habitant par rapport à 2018. Cette hausse est liée à la forte augmentation des quantités collectées en recyparcs, qui n'est pas totalement compensée par la diminution significative des quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées en porte-à-porte.

La diminution de la production des ordures ménagères résiduelles se confirme en 2019 puisque celle-ci diminue jusqu'à atteindre 162 kg/an/habitant. Ce résultat global est favorablement influencé notamment par la performance obtenue sur Charleroi (diminution de 7 kg/an/habitant, même si le tonnage résiduel reste élevé), compte tenu de l'importance de sa population.

Les quantités récoltées sur les 8 communes de la zone ayant adopté le système de collecte par conteneurs à puce restent largement inférieures à celles des autres communes, bien que ces quantités remontent après quelques années pour une partie d'entre elles.

Le taux de collecte sélective s'établit à 65 % en 2019, en progression, mais encore légèrement inférieur à l'objectif 2025 du taux de recyclage des déchets ménagers fixé à 68 % par le Gouvernement wallon dans son Plan Wallon des Déchets - Ressources.

### 4.2. Déchets en provenance des recyparcs

La quantité de déchets collectée dans les recyparcs augmente de 3 % en 2019 par rapport à 2018 pour atteindre 219 kg/an/habitant soit 92.615 tonnes de déchets collectés. Cette tendance concerne principalement les déchets d'encombrants, de bois et de plastiques durs, ainsi que les déchets verts.

### 4.3. Déchets collectés sélectivement en porte-à-porte

Il s'agit en l'occurrence du verre, du papier/carton, du PMC et, depuis mai 2011, de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM) pour les communes passées aux conteneurs à puce. Les quantités de papier/carton récoltées en recyparcs connaissent cette année une légère augmentation, qui ne permet cependant pas de compenser la diminution des quantités de papier/carton collectées en porte-à-porte.

Le verre bénéficie cette année encore d'une légère augmentation des quantités collectées en porte-à-porte ; cette tendance est similaire dans les recyparcs. Depuis mars 2019, le verre peut également être récolté sélectivement grâce à 24 conteneurs enterrés.

Si les quantités de PMC récoltées en 2019 sont en diminution dans les recyparcs, elles augmentent lors des collectes en porte-à-porte, ce qui permet de maintenir un tonnage en légère augmentation par rapport à 2018.

Parallèlement, les quantités de FFOM collectées sélectivement sont légèrement inférieures aux résultats attendus et atteignent une moyenne de 31 kg/an/habitant sur les communes actives dans le système de collecte par conteneurs à puce. A noter que les quantités récoltées sur Ham-sur-Heure/Nalinnes, 26 kg/an/habitant, restent inférieures aux résultats constatés sur les autres communes.

## 5. LES RESULTATS DES ENTREPRISES LIÉES ET AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

Les entreprises dans lesquelles l'intercommunale détient des parts ou des actions présentent les résultats suivants :

### 5.1. VALTRIS scrl

Objet : L'entreprise constituée le 12 janvier 2012 est active dans le tri des PMC, et est détenue par les trois intercommunales pures de gestion des déchets que sont BEP Environnement, InBW (anciennement IBW) et Tibi (anciennement ICDI).

Nombre de parts détenues : 5.560 parts sociales d'un montant unitaire de 100 €, soit 556.000 € sur un montant total de 558.000 €, soit encore 99,64 % du capital social.

Résultat 2019 : En 2019, le centre de tri a permis de traiter un total de 24.427 tonnes de PMC soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2018. Ce gisement provient de Tibi pour 28,2 %, de BEP Environnement pour 40,2 %, de l'InBW pour 26,6 % et d'entreprises pour 1,3 %. D'autres apports ont contribué à l'augmentation de la quantité de PMC triés au-delà des 22.000 tonnes, à savoir 2,9 % provenant de la province du Luxembourg (Idelux Environnement) et 0,7 % de la province de Liège (Intradel).

Le résultat comptable 2019 présente un solde positif de **25.871,99 €** Ce résultat positif résulte de :

L'amélioration continue qui par diverses actions a permis d'assurer un meilleur fonctionnement du centre de tri à un prix de revient acceptable de manière à maintenir l'équilibre financier de la structure.

En 2019, Valtris a vu une partie de son gisement évoluer vers le « nouveau sac bleu ». En effet, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019, le BEP-Environnement est passé à la collecte des PMC étendue aux autres plastiques d'emballage y compris les plastiques souples tels que les films. Ce changement représente en moyenne sur les trois derniers mois de l'année une augmentation de 15% des apports du BEP-Environnement.

Afin de traiter ce nouveau flux, Valtris s'est doté d'un « aspirofilm » capable de séparer la fraction légère des emballages (typiquement les films) de la fraction plus lourde et a remplacé deux de ses séparateurs optiques par des séparateurs de dernière génération permettant un tri automatisé des barquettes en PET. Notons que le polypropylène, une nouvelle fraction triée en vue d'être recyclée, a également fait son apparition. Les effectifs du centre de tri ont été portés à 50 personnes, en ce compris le personnel en réintégration, afin de répondre aux nouvelles spécifications Fost Plus.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2019, Valtris a encore franchi une étape en acceptant des PMC « nouveaux sacs bleus » provenant de la ville de Liège et de ses alentours pour un total estimé à 3.000 tonnes par an. Ce nouveau gisement a conduit à la création d'une pause de nuit. Le centre de tri qui comptait 35 personnes en 2018, en ce compris le personnel en réintégration, compte 70 personnes à fin 2019.

### 5.2. COPIDEC scrl

Objet : La COPIDEC est la Conférence Permanente des Intercommunales wallonnes de gestion des Déchets. Cette entreprise constituée le 17 octobre 2013, exécute des missions d'intérêt général et de représentation pour des questions communes relatives à la défense de leurs activités et étudie toute question technique relevant du domaine de la collecte, du traitement ou de la valorisation de déchets.

Nombre de parts détenues : 50 parts sociales d'un montant de 100 €, soit 5.000 € sur un montant total de 35.000 €, soit encore 14,3 % du capital social.

Résultats 2019 : Tenant compte des diverses mesures prises tant par le gouvernement fédéral que wallon impactant les finances des intercommunales, la COPIDEC a accompagné ses affiliés pour chiffrer l'impact de ces mesures pour ses membres. L'attention de la COPIDEC a été mobilisée par la volonté ministérielle d'harmoniser les conditions d'accès aux recyparcs et d'y autoriser l'entrée des PME aux coûts réels et complets. La COPIDEC a également étudié et remis des avis sur les diverses propositions reprises dans le projet de Plan Wallon des Déchets - Ressources.

En 2019, un nouveau Conseil d'administration a été désigné par l'Assemblée générale en date de 18 juin 2019. Dans le but d'adopter un mode de fonctionnement de la société qui présente plus de souplesse, le nouveau Conseil d'administration a désigné les membres du Comité directeur et délégué certaines de ses compétences à ce Comité directeur.

Le Conseil d'administration de la COPIDEC n'a, à ce jour (05/05/2020), pas encore arrêté ses comptes. Sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale, le total du bilan s'élève à 208.382 € avec un bénéfice de l'exercice à affecter après impôts de **272 €**.

### 5.3. LRVS scrl

Objet : La Ressourcerie du Val de Sambre a été constituée en date du 26 décembre 2012 et est active dans les métiers de la collecte, du tri, du traitement, du réemploi, de la réutilisation et/ou du recyclage de déchets ainsi que la réparation, la restauration, la vérification, le relookage et tout acte de mise en valeur d'objets en fin de vie ou usagés. Elle est détenue à parts égales par les acteurs publics que sont Tibi (anciennement ICDI), IGRETEC et le CPAS de Charleroi.

Nombre de parts détenues : 46 parts sociales d'un montant unitaire de 150 €, soit 6.300 € sur un montant total 18.900 €, soit encore 33 % du capital social.

Résultats 2019 : Pour son septième exercice, l'entreprise a collecté 1.995 tonnes de biens/objets encombrants sur 12 communes représentant pas loin de 390.000 habitants. Ces chiffres exprimés en nombre d'enlèvements représentent 10.446 interventions

réalisées au domicile des ménages. Au niveau du traitement/tri, plus de 9% du tonnage collecté a été dirigé vers une filière de réemploi, 73% vers une filière de recyclage et moins de 18% vers une filière de valorisation énergétique.

L'activité de la Ressourcerie a permis de dégager des produits financiers à hauteur de 737.231,38 € pour un bénéfice de **36.481,42 €**. Au terme de l'affectation du résultat de l'exercice 2019, la valeur des fonds propres sera de 367.902,53 €.

#### 5.4. RECYMEX sa

Objet : L'entreprise constituée le 22 décembre 1995 est active dans le domaine du recyclage des déchets inertes ainsi que dans les matières gravitant autour de la gestion des terres de déblais. Elle exploite deux centres de recyclage, l'un situé à Saint-Ghislain et l'autre à Farciennes dans la zone d'activités économiques du DRIA. Elle est détenue par des entreprises privées et publiques actives dans le domaine de la construction et du secteur du déchet.

Nombre d'actions détenues : Initialement, Tibi (anciennement ICDI) détenait 5.360 parts sur un total de 40.000 parts représentatives soit 13,40% du capital social de 991.574 € à la date de constitution de l'entreprise. Par Assemblée générale du 19 décembre 2019, Tibi a vendu à SUEZ 720 parts valorisées à 29.707,20 €. Le nombre d'actions détenues au 31.12.2019 est de 4.310 parts sur un total de 40.000 parts soit 10,78 %.

Préalablement à la cession de parts, l'Assemblée générale du 19 décembre 2019 a également décidé une distribution de dividendes pour 180.400,00 €. Le montant brut des dividendes attribués à Tibi a été de 24.173,60 €. Soit après précompte de 30 %, un net de 16.921,52 €

Suivant la publication bilantaire du 31/12/2018 et tenant compte que les fonds propres sont positifs à raison de 1.650.523 €, la valeur intrinsèque d'une action correspond à 41,26 €. La valeur comptable bilantaire des souscriptions reprises dans Tibi au 31 décembre 2018 était de 151.521,82 €.

Résultats 2019 : Le Conseil d'administration de Recymex n'a, à ce jour (05/05/2020), pas arrêté les comptes 2019. L'Assemblée générale est prévue début juin prochain. Sur base des informations comptables obtenues et sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale, le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2019 serait de 3.884.955€.

L'exercice comptable comporterait un bénéfice à affecter dont le montant ne nous est pas encore connu à ce jour.

Dans la mesure de l'approbation par l'Assemblée Générale de Recymex de l'affectation du bénéfice de 2019 en report, la participation détenue par Tibi bénéficiera d'une augmentation de sa valeur intrinsèque.

#### 5.5. GIE Sambre Compost

Objet : Le Groupement d'Intérêt Economique constitué le 15 juin 2005 est actif dans le domaine du traitement des déchets verts de ses membres, la commercialisation du compost ainsi que toutes les prestations de services dans le prolongement de l'activité de ses membres. Le groupement assure l'exploitation d'un centre de compostage de matières organiques sur le site du Port de Bonne Espérance à Farciennes.

Nombre d'actions détenues : S'agissant d'un Groupement d'Intérêt Economique, aucun capital social n'a été constitué. Cependant, un Règlement d'Ordre Intérieur précise qu'en cas de résultat positif, le bénéfice est attribué aux membres au prorata suivant : SEDE : 97% et Tibi (anciennement ICDI) : 3%.

Activité et résultats 2019 : Les quantités de déchets verts traitées sur le site ont été de 31.584 tonnes (29.877 tonnes en 2018). L'augmentation de tonnage (+/- 6%) observée par rapport à 2018 s'explique principalement par des apports plus importants en provenance du client BEP-Environnement et par les conditions climatiques plus favorables à la croissance végétale.

Le résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2019 se chiffre à **17.619,33 €** pour un chiffre d'affaires de 947.358,17 € (878.046,79 € en 2018).

#### 5.6. BIVALOR

Objet : L'unité de tri-broyage des bois et encombrants du BEP-Environnement à Floreffe fait l'objet, depuis le 27 octobre 2010, d'une collaboration structurée entre les deux intercommunales sous la forme d'une société interne dénommée BIVALOR.

Nombre d'actions détenues : S'agissant d'une société interne, aucun capital social n'a été, ni souscrit, ni libéré. Cependant, un rapport d'activité est établi chaque année.

Activité et résultats 2019 : En 2019, BIVALOR a géré 42.400 tonnes de bois brut (37.598 tonnes en 2018) dont 14.777 tonnes en provenance de la zone Tibi. BIVALOR permet à Tibi une réduction sensible de la charge de traitement des bois collectés dans les parcs de recyclage par rapport au prix du marché. C'est ainsi que le prix de revient à la tonne traitée pour 2019 est de 43,93 €/tonne hors subsides et de 41,19 €/tonne subsides compris.

Le résultat de l'exercice arrêté au 31/12/2019 se chiffre à **-1.746.734,75 €** (- 1.477.143,52 en 2018) pour un chiffre d'affaires de 352.594,71 € (371.814,72 € en 2018).

Conformément à l'article 5.3 de la convention relative à la constitution d'une société interne entre Tibi et BEP-Environnement, le résultat négatif est supporté au prorata des tonnages réellement apportés ; cette clé de répartition confirme la charge financière de Tibi à raison de 608.778,18 €.

## 6. RAPPORT ANNUEL D'ÉVALUATION DU COMITÉ DE REMUNERATION

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (lui-même conforme aux prescriptions du code des sociétés en son article 3 :12), le Comité de rémunération établit annuellement et approuve un rapport d'évaluation écrit portant sur la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Il émet des recommandations au Conseil d'Administration. Il propose au Conseil d'Administration une justification circonstanciée des rémunérations autres que les simples jetons de présence.

### 6.1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président, le Vice-Président, les membres du Bureau exécutif, les administrateurs(trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres relatifs à l'exercice comptable 2019 n'ont pas encore été arrêtés par le Conseil d'administration. Ils se ventilent comme suit :

Total ventes et prestations (70/74) au 31/12/2019	Personnel (ETP) en moyenne en 2019	Capital souscrit au 31/12/2019
21.451.548,73 €	566	6.532.589,53 €

### 6.2. Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux membres des organes de gestion

Les montants repris ci-après des indemnités de fonction attribuées aux Président(e), Vice-Présidents, membres du Bureau exécutif et administrateurs(trices) ont été arrêtés par l'Assemblée générale du 26 juin 2013. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par l'AGW du 20/12/2007. Ces montants ont été maintenus inchangés par l'Assemblée Générale du 20 juin 2018 si ce n'est l'allocation d'un jeton d'un montant de 200€ pour le Président du Comité d'Audit.

	Nombre	Emoluments mensuels bruts par personne	Emoluments annuels bruts par personne	Plafonds annuels indexés (2018)	Jetons de présence	Emoluments annuels payés	Jetons payés
Président	1	€ 2.100	€ 25.200	€ 28.683	-	€ 25.200	-
Vice-Président	1	€ 1.550	€ 18.600	€ 21.512	-	€ 16.791	-
Autres administrateurs	18	-	-	€ 209	€ 150	-	€ 26.850
Président du Comité d'Audit	1	-	-	€ 301	€ 200	-	€ 400
TOTAL						€ 41.991	€ 27.250
						€ 69.241	

### 6.3. Pertinence de la politique globale de rémunération du personnel

En octobre 2006, l'intercommunale a débuté un processus de révision barémique en vue d'appliquer à l'ensemble du personnel les principes de la Révision Générale des Barèmes à partir du 01/05/2007. Le 02/04/2009, elle décidait d'adhérer au Pacte pour une fonction publique solide et solidaire. Un Statut Administratif reprenant les carrières ouvrière, administrative, technique et spécifique a été mis en place en septembre 2011. Parallèlement, divers protocoles d'accord relatifs à l'octroi de primes conditionnées à certaines prestations particulières (par exemple des travaux insalubres, des travaux pénibles, des gardes, ...) ont été conclus avec les organisations syndicales.

En 2017, l'intercommunale a, en accord avec les organisations syndicales, approuvé un Statut administratif et pécuniaire regroupant le statut administratif de 2011 et les différents protocoles d'accord relatifs aux primes.

En 2019, des discussions ont été entamées avec les organisations syndicales quant aux conditions de recrutement et de promotion du personnel de l'Intercommunale (Chapitre 4 du Statut administratif et pécuniaire). Ces discussions ont abouti à la conclusion d'un protocole d'accord approuvé par le Conseil d'Administration qui a été soumis à l'autorité de tutelle. Ces nouvelles dispositions permettront d'adapter certaines dispositions prévues dans les circulaires de la Région Wallonne et, partant de là, de répondre plus adéquatement aux besoins de notre entreprise publique.

Par ailleurs, face à la difficulté de recruter des profils plus qualifiés, il est également envisagé d'initier une réflexion sur une révision salariale des postes d'encadrement.

### 6.4. Pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, accordés aux fonctions de direction

La masse salariale globale annuelle brut du staff de direction (Directeur Général, Directeur Opérationnel et Directeur Support) et des Chefs de service de niveau A3/A4 (organigramme) s'élève à 1.454.016,63 € (17,75 ETP) et se décompose comme suit :

Total rémunération annuelle	1.416.835,02 €
Total avantages extra légaux 1	37.181,61 €
<b>TOTAL</b>	<b>1.454.016,63 €</b>

Le niveau de rémunération du Directeur Général correspond au grade A8 de la RGB et respecte le montant annuel maximum brut de rémunération liée à la fonction dirigeante locale telle que définie à l'annexe 4 du Décret du 29 mars 2018 (plafond de 255.210,01 € brut).

Tous les mandats exercés par les membres du staff de direction le sont à titre gratuit.

## 7. JUSTIFICATION DE L'INDEPENDANCE ET DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT D'AU MOINS UN MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'administration de Tibi constitue en son sein un Comité d'audit.

Le Comité d'audit est composé de maximum cinq membres du Conseil d'administration qui ne sont pas membres du Bureau Exécutif.

Le Comité d'audit désigne son Président parmi ses membres.

Au moins un membre du Comité d'audit dispose d'une expérience pratique et/ou de connaissances techniques en matière de comptabilité ou d'audit.

Le délégué à la gestion journalière (Directeur Général) y siège avec voix consultative.

Sans préjudice des autres missions qui peuvent lui être confiées par la réglementation, le Comité d'audit aide le Conseil d'administration et le Bureau Exécutif de Tibi à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux de Tibi et à la qualité du contrôle interne et externe et de l'information délivrée aux associés de Tibi et au marché. Le Comité formule tous avis et recommandations au Conseil d'administration et au Bureau Exécutif dans ces domaines.

En particulier, le Comité est chargé des missions suivantes :

- La communication au Conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et l'explication sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le Comité d'audit a joué dans ce processus;

- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité;
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que le suivi de l'audit interne et de son efficacité;
- Le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés;
- L'examen et suivi de l'indépendance du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés.

En sa réunion du 25 juin 2019, le Conseil d'administration de Tibi, convaincu que les personnes ci-après, peuvent exercer leur mission en toute indépendance, et sur base de leur expérience acquise en matière de gestion et de bonne gouvernance, a décidé, à l'unanimité, de désigner comme membres du Comité d'Audit, Manon Choel, Maxime Felon, Dominique Grenier, Céline Meersman et Mathieu Perin.

## 8. LES RÉSULTATS FINANCIERS DU SECTEUR 1 (GESTION DES DECHETS)

### 8.1. Exercice 2019

Les chiffres se répartissent comme suit :

LES PRODUITS	
Chiffre d'affaires	15.589.045,72 €
Autres produits	4.909.998,34 €
Produits financiers	1.382.621,99 €
Produits exceptionnels	562.016,79 €
Impôt et précompte récupérés	35.089,77 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>22.478.772,61 €</b>

LES CHARGES	
Marchandises	1.012.456,16 €
Biens et services divers	22.417.060,03 €
Rémunérations et charges sociales	27.497.356,50 €
Amortissements et provisions	6.364.836,33 €
Autres charges d'exploitation	1.436.082,31 €
Charges financières	1.320.994,73 €
Charges exceptionnelles	223.607,88 €
Impôts de l'exercice	31.443,76 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>60.303.837,71 €</b>
<b>SOIT UN RÉSULTAT COMPTABLE DE</b>	<b>37.825.065,10 €</b>

SECTEUR 1 : LE COÛT DES COMMUNES SE PRESENTE COMME SUIV	
RÉTROCESSIONS ET PRODUITS AFFECTÉS	-8.276.674,76 €
<b>COÛT NET</b>	<b>29.548.390,34 €</b>

Le coût net du budget 2019 du secteur 1 s'élevait à 29.641.347,05 €. Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 donne un coût net s'élevant 29.548.390,34 €, soit un **boni de 92.956,71 €** par rapport au budget initial.

### 8.2. Charges et produits exceptionnels

Pour cet exercice, le montant des charges exceptionnelles se chiffre à 223.607,88 €. Les postes les constituant sont 216.900,36 € pour perte de subsides sur ligne 2 ainsi qu'une taxe réclamée pour 2017 sur déversement d'eaux usées de 6.707,52 €.

Les produits exceptionnels s'élèvent quant à eux à 562.016,79 €. Ils proviennent principalement d'une indemnité pour préjudice subit de 230.418,00 €, une indemnité obtenue pour Pacte fonction publique de 160.106,38 €, dégrèvement d'intérêts obtenu suite au contrôle TVA de 2018 à raison de 108.038,08 € et 54.174,42 € de plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés.

L'incidence de la comptabilisation de ces charges et produits exceptionnels influence positivement le résultat comptable à raison de 338.408,91 €.

### 8.3. Affectation du résultat

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats par l'intervention des associés détenteurs de parts sociales de catégorie A dans la perte à raison de 37.825.605,10 €, conformément aux dispositions statutaires. Cependant, le coût net à charge des communes, déduction faite des rétrocessions et produits affectés, s'élève à 29.548.390,34 €.

L'affectation de ce résultat pour les communes du secteur 1 sera réalisée en fonction des critères établis par les organes de gestion suivant la clé de répartition des charges approuvée par le Conseil d'administration en date du 30 août 2010.

#### **8.4. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice**

Néant.

#### **8.5. Activité recherche et développement**

Néant.

#### **8.6. Modification du capital**

Néant.

#### **8.7. Règles de continuité**

Compte tenu de l'intervention statutaire des associés dans la perte, la justification des règles de continuité contenues à l'article 96,6° du Code des sociétés permet de conclure au maintien de l'application des règles comptables en continuité.

#### **8.8. Acquisition d'actions propres**

Néant.

#### **8.9. Succursales**

Néant.

#### **8.10. Risques et incertitudes auxquels est confrontée l'entreprise**

Aucun risque et/ou incertitude majeur(s) éventuel(s) n'est à relever.

## 9. LES RÉSULTATS FINANCIERS DU SECTEUR 2 (PROPRETE ET SALUBRITE PUBLIQUE)

### 9.1. Exercice 2019

Les chiffres se répartissent comme suit :

LES PRODUITS	
Chiffre d'affaires	3.177,83 €
Autres produits	530.762,19 €
Produits financiers	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
SOUS-TOTAL	533.940,02 €

LES CHARGES	
Marchandises	0,00 €
Biens et services divers	1.313.948,35 €
Rémunérations et charges sociales	2.820.950,58 €
Amortissements et provisions	267.249,14 €
Autres charges d'exploitation	2.640,02 €
Charges financières	5.823,42 €
Charges exceptionnelles	0,00 €
SOUS-TOTAL	4.410.611,51 €

RESULTAT FINANCIER DU SECTEUR 2	
COÛT NET	3.876.671,49 €

Le coût net du budget 2019 secteur 2 s'élevait à 4.304.658,67 €. Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 donne un coût net s'élevant à 3.876.671,49 €, soit un **boni de 427.987,18 €** par rapport au budget initial.

### 9.2. Charges et produits exceptionnels

Néant.

### 9.3. Affectation du résultat

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats du secteur 2 par l'intervention des associés détenteurs de parts sociales de catégorie C dans la perte à raison de 3.876.671,49 €, conformément aux dispositions statutaires.

L'affectation de ce résultat pour les communes sera réalisée en fonction des critères établis par les organes de gestion suivant la clé de répartition des charges du secteur 2.

### 9.4. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

# 10. CONSOLIDATION DES RÉSULTATS FINANCIERS DES ACTIVITES DE L'EXERCICE 2019

## 10.1. Exercice 2019

Les chiffres se répartissent comme suit :

LES PRODUITS	
Chiffre d'affaires	15.592.223,55 €
Autres produits	5.440.760,53 €
Produits financiers	1.382.621,99 €
Produits exceptionnels	562.016,79 €
Impôts récupérés	35.089,77 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>23.012.712,63 €</b>

LES CHARGES	
Marchandises	1.012.456,16 €
Biens et services divers	23.731.008,38 €
Rémunérations et charges sociales	30.318.307,08 €
Amortissements et provisions	6.632.085,47 €
Autres charges d'exploitation	1.438.722,33 €
Charges financières	1.326.818,15 €
Charges exceptionnelles	223.607,88 €
Impôts de l'exercice	31.443,76 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>64.714.449,22 €</b>
<b>SOIT UN RÉSULTAT COMPTABLE DE</b>	<b>41.701.736,59 €</b>

RESULTATS FINANCIERS DES SECTEURS 1 ET 2	
Rétrocessions et produits affectés	-8.276.674,76 €
<b>COÛT NET</b>	<b>33.425.061,83 €</b>

Le coût net du budget 2019 des secteurs 1 et 2 consolidés s'élevait à 33.946.005,72 €. Le résultat de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 donne un coût net consolidé s'élevant à 33.425.061,83 €, soit un **boni** de **520.943,84€** par rapport au budget initial.

## 10.2. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

La Belgique, comme d'autres pays au travers du monde, a dû faire face à une pandémie sans précédent depuis le mois de mars 2020.

Les impacts financiers pour l'intercommunale restent limités dans la mesure où Tibi, intercommunale qui opère dans un secteur essentiel et d'utilité publique a poursuivi ses activités malgré un contexte difficile.

Si toutefois, des impacts financiers devaient éventuellement se présenter, les dispositions statutaires et organisationnelles de Tibi prévoient l'appel à la cause des communes associées et par conséquent, leur garantie financière.

## 10.3. Affectation du résultat consolidé.

Nous proposons de procéder à la répartition des résultats consolidés par l'intervention globale des associés dans la perte à raison de 41.701.736,60 €, conformément aux dispositions statutaires.

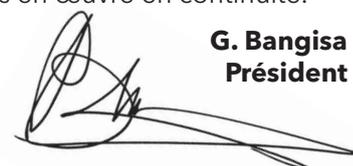
## 10.4. Conclusions

Par comparaison avec les budgets établis pour l'année 2019 présentés à l'Assemblée générale de décembre 2018 aux communes affiliées, les résultats des secteurs 1 (gestion des déchets) et 2 (Division propreté) sont dans le strict respect des prévisions programmées.

Le résultat du secteur 1 s'appuie sur une amélioration essentielle, ainsi que diverses actions de réorganisation qui ont permis d'assurer la pérennité du fonctionnement mais aussi de la maîtrise des coûts de la gestion des déchets tout en répondant aux divers besoins émis par les communes affiliées dans le cadre d'objectifs environnementaux fixés par le Gouvernement wallon à travers le Plan Wallon des Déchets-Ressources.

En ce qui concerne le secteur 2, bénéficiant de l'expérience des 10 mois d'activité sur 2018, 2019 a permis d'assurer la mise en place d'une gestion de maîtrise des coûts pour les exercices suivants mais aussi pour les prochaines communes qui décideraient d'adhérer à ce secteur.

Le Conseil d'administration propose dès lors d'approuver les comptes annuels qu'il arrête ainsi que de maintenir les règles d'évaluation mises en œuvre en continuité.

  
**G. Bangisa  
Président**

# RAPPORT FINANCIER



**COMPTE D'EXPLOITATION**

**2019**

<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>60.303.837,70 €</b>
60 Achats	1.012.456,16 €
61 Biens et services divers	5.823.708,82 €
62 Personnel	15.987.388,88 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	2.272.657,66 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)	109.163,20 €
65 Charges financières	135.891,35 €
66 Charges exceptionnelles	- €
67 Impôts	10.481,25 €
<b>Total dépenses service Collecte</b>	<b>25.351.747,33 €</b>
60 Achats / Variation stock	10.488.833,75 €
61 Biens et services divers	5.355.125,99 €
62 Personnel	3.250.409,09 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	1.267.320,68 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)	1.183.357,82 €
65 Charges financières	223.607,88 €
66 Charges exceptionnelles	10.481,25 €
67 Impôts	10.481,25 €
<b>Total dépenses service Traitement</b>	<b>21.779.136,46 €</b>
60 Achats / Variation stock	6.104.517,46 €
61 Biens et services divers	6.154.841,63 €
62 Personnel	841.769,58 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	59.598,43 €
64 Autres charges d'exploitation	1.745,56 €
65 Charges financières	- €
66 Charges exceptionnelles	10.481,25 €
67 Impôts	10.481,25 €
<b>Total dépenses service Parcs</b>	<b>13.172.953,90 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>22.478.772,59 €</b>
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)	9.153.205,84 €
74 Autres produits d'exploitation	3.644.550,82 €
75 Produits financiers	22.139,10 €
76 Produits exceptionnels	9.998,92 €
77 Impôts	11.696,59 €
<b>Total recettes service Collecte</b>	<b>12.841.591,26 €</b>
70 Chiffre d'affaires	4.526.554,43 €
74 Autres produits d'exploitation	385.854,66 €
75 Produits financiers (Subsides)	1.102.177,73 €
76 Produits exceptionnels	- €
77 Impôts	11.696,59 €
<b>Total recettes service Traitement</b>	<b>6.026.283,41 €</b>
70 Chiffre d'affaires	1.909.285,44 €
74 Autres produits d'exploitation	879.592,86 €
75 Produits financiers (Subsides)	258.305,16 €
76 Produits exceptionnels	552.017,87 €
77 Impôts	11.696,59 €
<b>Total recettes service Parcs</b>	<b>3.610.897,92 €</b>
<b>COÛT DE L'EXERCICE</b>	<b>37.825.065,11 €</b>
Collecte	12.510.156,07 €
Traitement	15.752.853,05 €
Parcs de recyclage	9.562.055,98 €
	<b>37.825.065,11 €</b>
Bonifications sur chiffre d'affaires	- 4.104.450,88 €
Subside Prévention RW / Organiques	- 389.586,99 €
Rétrocessions sacs	- 4.613.636,89 €
Poubelles à puce	831.000,00 €
<b>Coût net communes</b>	<b>29.548.390,35 €</b>

**COMPTE D'EXPLOITATION 2019****SECTEUR 2**

<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>4.410.611,51 €</b>
60 Achats	- €
61 Biens et services divers	1.313.948,35 €
62 Personnel	2.820.950,58 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	267.249,14 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)	2.640,02 €
65 Charges financières	5.823,42 €
66 Charges exceptionnelles	- €
67 Impôts	- €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>533.940,02 €</b>
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)	3.177,83 €
74 Autres produits d'exploitation	530.762,19 €
75 Produits financiers	- €
<b>COÛT DE L'EXERCICE</b>	<b>3.876.671,49 €</b>

\*\*\*\*\*

**COMPTE D'EXPLOITATION 2019****CONSOLIDE**

<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>64.714.449,21 €</b>
60 Achats	1.012.456,16 €
61 Biens et services divers	23.731.008,38 €
62 Personnel	30.318.307,07 €
63 Amortissements, réductions de valeurs, provisions	6.632.085,48 €
64 Autres charges d'exploitation (dont tva non déductible)	1.438.722,33 €
65 Charges financières	1.326.818,15 €
66 Charges exceptionnelles	223.607,88 €
67 Impôts	31.443,76 €
<b>Total dépenses secteur 1 et 2</b>	<b>64.714.449,21 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>23.012.712,61 €</b>
70 Chiffre d'affaires (sacs, conteneurs)	15.592.223,54 €
74 Autres produits d'exploitation	5.440.760,53 €
75 Produits financiers	1.382.621,99 €
76 Produits exceptionnels	562.016,79 €
77 Impôts	35.089,76 €
<b>Total recettes secteur 1 et 2</b>	<b>23.012.712,61 €</b>
<b>COÛT DE L'EXERCICE</b>	<b>41.701.736,60 €</b>
Collecte	12.510.156,07 €
Traitement	15.752.853,05 €
Parcs de recyclage	9.562.055,98 €
Secteur 2	3.876.671,49 €
	<b>41.701.736,60 €</b>
Bonifications sur chiffre d'affaires	- 4.104.450,88 €
Subside Prévention RW / Organiques	- 389.586,99 €
Rétrocessions sacs	- 4.613.636,89 €
Poubelles à puce	831.000,00 €
<b>Coût net communes Secteur 1 et 2</b>	<b>33.425.061,84 €</b>

2019 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE VERRE

ENTITES	Coefficient	Index Collecte Sélectives		Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Bonifications	Coût Net
		Variables (Temps)	Fixes (hab)										
ASEAU	2.5710%	767.241,57 €	4.488,27 €	10.743	21,92	210.473	-24.996,97	2.849,90 €	21.364,15 €	-0,30197%	18.211,46 €	3.192,68 €	39,99 €
ANDERLUES	3.3020%	25.334,32 €	5.122,47 €	12.261	16,95	240.213	32.359,14	3.689,27 €	34.146,05 €	0,9091%	19.188,93 €	2.818,24 €	12.138,89 €
CHAPELLE L/H	2.9860%	22.909,83 €	6.156,91 €	14.737	17,11	288.722	36.622,05	4.175,28 €	33.242,02 €	0,44241%	23.392,35 €	3.418,16 €	6.431,51 €
CHARLEROI	46.4940%	356.721,30 €	84.504,27 €	202.267	18,44	3.962.743	232.024,96	26.453,17 €	467.678,73 €	2,80294%	-319.551,26 €	50.583,83 €	97.543,63 €
CHATELET	7.1840%	55.118,63 €	14.999,76 €	35.903	17,26	703.399	83.682,78	9.540,67 €	79.659,07 €	1,01092%	56.552,58 €	8.402,57 €	14.703,92 €
COURCELLES	7.4370%	57.059,76 €	13.076,28 €	31.299	21,99	613.199	-74.961,15	8.546,32 €	61.589,71 €	-0,90556%	52.835,81 €	9.330,58 €	576,88 €
FARCIENNES	2.0670%	15.858,88 €	4.727,66 €	11.316	14,20	221.699	60.979,04	6.952,22 €	27.538,77 €	0,73665%	16.719,25 €	2.179,16 €	8.640,36 €
FLEURUS	5.6960%	43.702,08 €	9.574,81 €	22.918	19,46	449.001	3.102,29	353,69 €	53.630,59 €	0,03748%	36.817,88 €	6.045,83 €	10.766,87 €
FONTAINE	3.4660%	26.592,59 €	7.439,09 €	17.806	18,49	348.849	19.585,80	2.232,98 €	36.264,66 €	0,23660%	28.779,00 €	4.464,39 €	3.021,27 €
GERPINNES	3.7040%	28.418,63 €	5.312,56 €	12.716	25,99	249.127	-81.352,66	9.275,02 €	24.456,17 €	-0,98277%	22.844,80 €	4.480,89 €	2.869,52 €
HAM/H-NALINNES	4.1200%	31.610,35 €	5.691,50 €	13.623	27,58	266.897	-108.843,04	12.409,20 €	24.892,65 €	-1,31486%	24.935,72 €	5.094,56 €	5.137,63 €
LES B. VILLERS	2.8030%	21.505,78 €	3.948,49 €	9.451	21,57	185.161	-18.679,38	2.129,64 €	23.324,64 €	-0,22565%	15.989,85 €	2.763,81 €	4.570,98 €
MT LE TILLEUL	3.0780%	23.615,70 €	4.224,65 €	10.112	27,53	198.111	-80.309,30	9.156,06 €	18.684,28 €	-0,97016%	18.470,31 €	3.775,02 €	3.561,06 €
PT A CELLES	5.0920%	39.067,94 €	7.257,36 €	17.371	24,15	340.326	-79.213,56	9.031,14 €	37.294,16 €	-0,95693%	30.254,22 €	5.688,43 €	1.351,51 €
TOTAL GL.	100.0000%	767.241,57 €	176.524,09 €	422.523	19,59	8.277.920	0,00	0,00 €	943.765,66 €	0,000000%	-684.543,44 €	-112.238,16 €	146.984,06 €

2019 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE PAPIERS / CARTONS

ENTITES	Coefficient	Indice Collecte Sélective		Population par Entité	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix.moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Bonifications C.A	Coût Net
		Variables (Temps)	Fixes (Hab)										
		1.044.082,82 €	179.379,50 €										1.223.462,32 €
AISEAU	2,4820%	25.914,14 €	4.560,87 €	10.743	31,70	353.093,7	12.533,65	1.104,21 €	31.579,22 €	0,09025%	- 19.682,98 €	- 17.251,83 €	5.355,59 €
ANDERLUES	2,6830%	28.012,74 €	5.205,33 €	12.261	26,49	402.986,2	78.146,25	6.884,68 €	40.102,76 €	0,56272%	- 21.273,56 €	- 16.210,63 €	2.618,57 €
CHAPELLE L/H	2,5760%	26.895,57 €	6.256,50 €	14.737	26,64	484.365,7	91.845,74	8.091,61 €	41.243,68 €	0,66137%	- 25.923,92 €	- 19.839,99 €	4.520,22 €
CHARLEROI	52,2750%	545.794,29 €	85.871,19 €	202.267	34,50	6.647.974,9	-331.235,14 -	29.181,82 €	602.483,67 €	-2,38518%	-385.953,56 €	-351.131,23 €	-134.601,11 €
CHATELET	6,4340%	67.176,29 €	15.242,39 €	35.903	27,40	1.180.035,5	196.435,50	17.305,97 €	99.724,65 €	1,41451%	- 63.105,75 €	- 49.597,67 €	12.978,77 €
COURCELLES	7,2650%	75.852,62 €	13.287,79 €	31.299	33,37	1.028.714,3	-15.625,65 -	1.376,62 €	87.763,79 €	-0,11252%	- 58.382,15 €	- 52.602,98 €	23.221,33 €
FARCIENNES	1,9510%	20.370,06 €	4.804,14 €	11.316	25,67	371.926,6	81.486,63	7.178,97 €	32.353,16 €	0,58678%	- 19.528,44 €	- 14.571,43 €	1.746,70 €
FLEURUS	5,1900%	54.187,90 €	9.729,69 €	22.918	33,37	753.253,3	-11.486,69 -	1.011,98 €	62.905,61 €	-0,08271%	- 42.867,54 €	- 38.606,24 €	18.568,16 €
FONTAINE	3,4360%	35.874,69 €	7.559,43 €	17.806	26,64	585.235,6	110.875,56	9.768,14 €	53.202,25 €	0,79840%	- 30.943,15 €	- 23.913,52 €	1.654,42 €
GERPINNES	3,1020%	32.387,45 €	5.398,50 €	12.716	35,37	417.940,9	-31.789,12 -	2.800,62 €	34.985,33 €	-0,22891%	- 24.137,89 €	- 22.584,71 €	11.737,27 €
HAM/H-NALINNES	3,3370%	34.841,04 €	5.783,56 €	13.623	37,16	447.751,5	-58.448,46 -	5.149,31 €	35.475,29 €	-0,42088%	- 26.222,16 €	- 25.745,79 €	16.492,65 €
LES B. VILLERS	2,4310%	25.381,65 €	4.012,36 €	9.451	31,54	310.629,1	12.529,07	1.103,81 €	30.497,83 €	0,09022%	- 17.399,99 €	- 15.061,01 €	1.963,17 €
MT LE TILLEUL	2,5460%	26.582,35 €	4.292,99 €	10.112	42,34	332.354,4	-95.745,63 -	8.435,19 €	22.440,15 €	-0,68945%	- 20.775,67 €	- 21.554,62 €	19.890,15 €
PTA CELLES	4,2920%	44.812,03 €	7.374,75 €	17.371	35,14	570.938,3	-39.521,73 -	3.481,86 €	48.704,92 €	-0,28459%	- 32.930,44 €	- 30.933,51 €	15.159,03 €
TOTAL GL.	100,0000%	1.044.082,82 €	179.379,50 €	422.523	32,87	13.887.200,0	0,00	0,00 €	1.223.462,32 €	0,000000%	-789.127,19 €	-699.605,15 €	-265.270,02 €

**2019 - TABLEAU DE L'INDICE : COLLECTE SELECTIVE DE PMC**

ENTITES	Coefficient	Index Collecte Sélective			Kg Collectés	Population	Kg Moyen P/An/Hab.	Kg de Réf. Svt Pds Moyen	Ecart Poids Moyen	Boni/Mali Calculé sur Prix moyen/Kg	Résultat Net	% Boni Mali	FOST +	Coût Net
		Variables (temps)	Fixes (hab)	TOTAL										
		2.903.105,04 €	119.172,48 €	3.022.277,52 €										
AISEAU	3,6780%	106.776,20 €	3.030,06 €	109.806,26 €	164.260	10.743	15,29	154.824,0	-9.435,99	4.683,37 €	105.122,89 €	-0,1550%	73.687,03 €	31.435,86 €
ANDERLUES	3,3120%	96.150,84 €	3.458,21 €	99.609,05 €	172.060	12.261	14,03	176.700,8	4.640,85	2.303,40 €	101.912,45 €	0,0762%	79.856,23 €	22.056,22 €
CHAPELLE L/H	2,6260%	76.235,54 €	4.156,57 €	80.392,10 €	189.720	14.737	12,87	212.384,0	22.664,01	11.248,85 €	91.640,95 €	0,3722%	91.510,31 €	130,64 €
CHARLEROI	46,2680%	1.343.208,64 €	57.049,34 €	1.400.257,98 €	2.985.480	202.267	14,76	2.914.994,7	-70.485,30	34.984,03 €	1.365.273,96 €	-1,1575%	-1.353.634,73 €	11.639,23 €
CHATELET	6,5640%	190.559,81 €	10.126,43 €	200.686,24 €	537.520	35.903	14,97	517.420,3	-20.099,69	9.976,09 €	190.710,15 €	-0,3301%	243.938,07 €	53.227,92 €
COURCELLES	8,1010%	235.180,54 €	8.827,87 €	244.008,41 €	496.820	31.299	15,87	451.069,2	-45.750,77	22.707,52 €	221.300,89 €	-0,7513%	219.630,51 €	1.670,39 €
FARCIENNES	2,2240%	64.565,06 €	3.191,67 €	67.756,73 €	155.700	11.316	13,76	163.081,9	7.381,87	3.663,85 €	71.420,58 €	0,1212%	72.775,93 €	1.355,35 €
FLEURUS	5,7260%	166.231,79 €	6.464,01 €	172.695,81 €	335.000	22.918	14,62	330.285,5	-4.714,54	2.339,97 €	170.355,84 €	-0,0774%	152.109,99 €	18.245,85 €
FONTAINE	3,5790%	103.902,13 €	5.022,18 €	108.924,31 €	226.380	17.806	12,71	256.613,3	30.233,27	15.005,70 €	123.930,01 €	0,4965%	109.153,81 €	14.776,20 €
GERPINNES	3,7220%	108.053,57 €	3.586,54 €	111.640,11 €	161.660	12.716	12,71	183.258,1	21.598,13	10.719,82 €	122.359,93 €	0,3547%	77.387,59 €	44.972,35 €
HAM/H-NALINNES	4,5840%	133.078,34 €	3.842,36 €	136.920,70 €	181.520	13.623	13,32	196.329,5	14.809,47	7.350,40 €	144.271,09 €	0,2432%	85.124,72 €	59.146,37 €
LES B. VILLERS	2,4060%	69.848,71 €	2.665,65 €	72.514,36 €	115.200	9.451	12,19	136.204,2	21.004,20	10.425,03 €	82.939,39 €	0,3449%	56.363,77 €	26.575,62 €
MT LE TILLEUL	2,6560%	77.106,47 €	2.852,09 €	79.958,56 €	127.740	10.112	12,63	145.730,3	17.990,28	8.929,13 €	88.887,69 €	0,2954%	61.360,38 €	27.527,30 €
PT A CELLES	4,5540%	132.207,40 €	4.899,49 €	137.106,89 €	240.180	17.371	13,83	250.344,2	10.164,21	5.044,81 €	142.151,70 €	0,1669%	111.279,51 €	30.872,20 €
<b>TOTAL GL.</b>	<b>100,0000%</b>	<b>2.903.105,04 €</b>	<b>119.172,48 €</b>	<b>3.022.277,52 €</b>	<b>6.089.240</b>	<b>422.523</b>	<b>14,41</b>	<b>6.089.240,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3.022.277,52 €</b>	<b>0,0000%</b>	<b>-2.787.812,56 €</b>	<b>234.464,96 €</b>

DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2019 - SECTEUR 1 -

ENTITES	T.Sacs/Poubelles à Puce		kg An Hab	Collecte OM		Sous-Total/ Frais Fixes (hab)	COLL SP & Bonif & NET	Sous-Total	Collectes Sélectives (déd. Fost/ CA)	Boni Mail S/Coll.Select.	Total Collectes Sélectives	TOTAL INDICE COLLECTES	
	Ménages	Hors Ménages		TOTAL	Frais Variables (Ton)								Frais OM
AISEAU	1.457,202	9,600	1.466,802	175.520,93 €	43.112,46 €	218.633,39 €	53.554,27 €	272.187,66 €	32.469,34 €	- 6.429,06 €	26.040,28 €	298.227,95 €	
ANDERLUES	1.590,119	20,654	1.610,773	192.748,90 €	49.204,31 €	241.953,21 €	57.154,86 €	299.108,07 €	23.936,33 €	12.877,35 €	36.813,66 €	335.921,74 €	
CHAPELLE L/H	2.727,280	7,408	2.734,688	327.239,23 €	59.140,68 €	386.379,91 €	- 891,25 €	385.488,66 €	- 21.473,81 €	23.515,74 €	2.041,92 €	387.530,59 €	
CHARLEROI	38.382,976	311,136	38.694,112	4.517.163,06 €	811.712,58 €	5.328.875,64 €	-273.807,67 €	5.055.067,97 €	12.294,43 €	-37.712,68 €	- 25.418,25 €	5.029.649,72 €	
CHATELET	6.781,555	25,928	6.807,483	814.599,50 €	144.081,42 €	958.680,91 €	10.792,78 €	969.473,70 €	- 68.373,32 €	16.870,55 €	- 51.502,77 €	917.970,93 €	
COURCELLES	4.542,055	54,938	4.596,993	550.086,98 €	125.605,22 €	675.692,22 €	145.429,21 €	821.121,42 €	10.502,83 €	-32.630,46 €	- 22.127,63 €	798.993,79 €	
FARCIENNES	2.178,102	3,704	2.181,806	261.080,06 €	45.411,95 €	306.492,01 €	7.216,90 €	313.708,91 €	- 12.256,73 €	17.795,04 €	5.538,31 €	319.247,22 €	
FLEURUS	3.975,225	0,000	3.975,225	475.684,81 €	91.971,65 €	567.656,46 €	- 9.320,11 €	558.336,35 €	13.442,82 €	- 2.998,26 €	10.444,57 €	568.780,92 €	
FONTAINE	3.228,594	0,000	3.228,594	386.341,18 €	71.456,81 €	457.797,99 €	- 7.363,02 €	450.434,98 €	- 10.863,77 €	27.006,82 €	16.143,05 €	466.578,03 €	
GERPINNES	1.319,954	33,698	1.353,652	161.981,18 €	51.030,26 €	213.011,44 €	56.894,98 €	269.906,43 €	31.721,37 €	- 1.355,82 €	30.365,56 €	300.271,99 €	
HAM/H-NALINNES	1.420,249	24,086	1.444,335	172.832,48 €	54.670,12 €	227.502,59 €	49.935,18 €	277.437,77 €	47.724,20 €	-10.208,11 €	37.516,08 €	314.953,85 €	
LES B. VILLERS	1.070,045	31,121	1.101,166	131.768,06 €	37.927,57 €	169.695,63 €	45.782,70 €	215.478,33 €	19.784,23 €	9.399,21 €	29.183,44 €	244.661,77 €	
MT LE TILLEUL	1.159,754	8,901	1.168,655	139.843,96 €	40.580,21 €	180.424,17 €	39.317,27 €	219.741,44 €	12.738,22 €	- 8.662,12 €	4.076,10 €	223.817,53 €	
PTA CELLES	2.191,181	21,265	2.212,446	264.746,45 €	69.711,12 €	334.457,57 €	85.334,47 €	419.792,04 €	24.532,86 €	- 7.468,19 €	17.064,67 €	436.856,72 €	
TOTAL GL.	72.024,288	552,439	72.576,727	8.571.636,79 €	1.695.616,36 €	10.267.253,15 €	260.030,59 €	10.527.283,74 €	116.179,00 €	- 0,00 €	116.179,00 €	10.643.462,74 €	

**DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2019 - SECTEUR 1 -**

ENTITES	Frais variables		Population	Frais Fixes		S/TOTAL	TOTAL Bonif & Subside	TOTAL INDICE TRAITEMENT	TOTAL INDICE PARCS	Bonus Charroi	TOTAL
	Tonnage	INDICE TRAITEMENT		INDICE TRAITEMENT	TOTAL						
AISEAU	1.822,316	225.837,44 €	10.743	84.756,91 €	310.594,35 €	-	48.955,29 €	261.639,05 €	245.713,12 €	-25.623,07 €	779.957,05 €
ANDERLUES	1.950,035	241.665,50 €	12.261	96.733,17 €	338.398,67 €	-	40.988,56 €	297.410,11 €	280.432,71 €	975,02 €	914.739,57 €
CHAPELLE L/H	3.867,289	479.268,50 €	14.737	116.267,57 €	595.536,07 €	-	68.514,83 €	527.021,24 €	337.063,60 €	1.933,64 €	1.253.549,07 €
CHARLEROI	63.302,386	7.684.630,10 €	202.267	1.595.785,65 €	9.280.415,76 €	-	2.162.376,37 €	7.118.039,38 €	4.524.310,24 €	31.651,19 €	16.703.650,54 €
CHATELET	10.281,797	1.274.210,79 €	35.903	283.256,75 €	1.557.467,54 €	-	205.074,70 €	1.352.392,84 €	821.170,82 €	5.140,90 €	3.096.675,49 €
COURCELLES	5.718,947	708.742,26 €	31.299	246.933,48 €	955.675,74 €	-	177.365,02 €	778.310,72 €	715.868,47 €	2.859,47 €	2.296.032,45 €
FARCIENNES	3.135,929	388.631,93 €	11.316	89.277,58 €	477.909,51 €	-	65.765,40 €	412.144,11 €	258.818,73 €	-26.989,73 €	963.220,34 €
FLEURUS	6.207,253	769.257,43 €	22.918	180.811,58 €	950.069,01 €	-	144.891,05 €	805.177,96 €	524.178,84 €	3.103,63 €	1.901.241,34 €
FONTAINE	4.709,725	583.670,58 €	17.806	140.480,45 €	724.151,03 €	-	99.457,01 €	624.694,02 €	407.257,55 €	2.354,86 €	1.500.884,46 €
GERPINNES	1.904,275	235.994,52 €	12.716	100.322,89 €	336.317,41 €	-	80.885,71 €	255.431,70 €	290.839,43 €	952,14 €	847.495,26 €
HAM/H-NALINNES	1.843,340	228.442,92 €	13.623	107.478,67 €	335.921,59 €	-	60.366,67 €	275.554,92 €	311.584,27 €	921,67 €	903.014,72 €
LES B. VILLERS	1.336,615	165.645,10 €	9.451	74.563,67 €	240.208,77 €	-	47.987,81 €	192.220,96 €	216.162,59 €	668,31 €	653.713,63 €
MT LE TILLEUL	1.516,158	187.895,65 €	10.112	79.778,63 €	267.674,28 €	-	57.823,23 €	209.851,05 €	231.280,93 €	758,08 €	665.707,59 €
PT A CELLES	2.587,781	320.700,60 €	17.371	137.048,52 €	457.749,12 €	-	52.475,29 €	405.273,83 €	397.308,26 €	1.293,89 €	1.240.732,70 €
<b>TOTAL GL.</b>	<b>110.183,846</b>	<b>13.494.593,32 €</b>	<b>422.523</b>	<b>3.333.495,52 €</b>	<b>16.828.088,85 €</b>	<b>-3.312.926,94 €</b>	<b>13.515.161,91 €</b>	<b>9.561.989,57 €</b>	<b>9.561.989,57 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>33.720.614,23 €</b>

**DETAIL DES COTISATIONS APPELEES POUR COUVRIR LES FRAIS D'EXPLOITATION 2019 - SECTEUR 1 -**

ENTITES	TOTAL	Bonification Subs. Prévention	Retrocessions Sacs	Amort. P à Puce	COÛT NET	Provisions		Solde Financier par rapport au Coût Net	Documents à Emettre	** COÛT Vérité
						Documents Emis (fact/N de Crédit)	Versements (App.de fds-N.C)			
AISEAU	779.957,05 €	- 14.991,96 €		76.888,00 €	841.853,09 €	818.515,92 €	- 818.515,70 €	23.337,39 €	23.337,17 €	635.305,54 €
ANDERLUES	914.739,57 €	- 16.328,87 €		88.592,00 €	987.002,70 €	955.571,25 €	- 875.940,23 €	111.062,47 €	31.431,45 €	729.286,97 €
CHAPELLE L/H	1.253.549,07 €	- 11.528,36 €	- 219.502,82 €		1.022.517,90 €	1.065.132,59 €	- 1.118.979,95 €	96.462,05 €	- 42.614,59 €	858.592,86 €
CHARLEROI	16.703.650,54 €	- 152.865,82 €	- 3.103.418,93 €		13.447.365,80 €	14.130.362,51 €	- 13.664.233,32 €	- 216.867,52 €	- 682.996,71 €	10.436.655,73 €
CHATELET	3.096.675,49 €	- 27.561,81 €	- 538.251,63 €		2.530.862,05 €	2.631.932,32 €	- 2.769.858,42 €	- 238.996,37 €	- 101.070,27 €	2.069.121,59 €
COURCELLES	2.296.032,45 €	- 40.634,40 €		217.256,00 €	2.472.654,05 €	2.381.913,71 €	- 2.183.420,91 €	289.233,14 €	90.740,34 €	1.763.533,51 €
FARCIENNES	963.220,34 €	- 8.323,04 €	- 175.127,22 €		779.770,08 €	816.157,49 €	- 779.862,49 €	92,41 €	- 36.387,41 €	545.681,44 €
FLEURUS	1.901.241,34 €	- 17.744,83 €	- 318.186,34 €		1.565.310,17 €	1.633.183,21 €	- 1.389.456,45 €	175.853,72 €	- 67.873,04 €	1.250.153,72 €
FONTAINE	1.500.864,46 €	- 13.348,70 €	- 259.149,95 €		1.228.385,80 €	1.299.312,24 €	- 1.363.129,38 €	- 134.743,58 €	- 70.926,44 €	1.032.956,32 €
GERPINNES	847.495,26 €	- 16.246,17 €		93.952,00 €	925.201,10 €	928.996,15 €	- 928.996,15 €	3.795,05 €	- 3.795,05 €	645.534,93 €
HAM/H-NALINNES	903.014,72 €	- 18.202,84 €		98.248,00 €	983.059,88 €	965.691,77 €	- 965.691,77 €	17.368,11 €	17.368,11 €	782.758,84 €
LES B. VILLERS	653.713,63 €	- 13.730,78 €		65.472,00 €	705.454,85 €	704.835,29 €	- 411.153,96 €	294.300,89 €	619,56 €	502.317,26 €
MT LE TILLEUL	665.707,59 €	- 14.923,37 €		75.688,00 €	726.472,22 €	706.471,47 €	- 706.471,47 €	20.000,75 €	20.000,75 €	526.744,83 €
PTA CELLES	1.240.792,70 €	- 23.156,03 €		114.904,00 €	1.332.480,66 €	1.287.260,50 €	- 1.287.260,50 €	45.220,16 €	45.220,16 €	1.015.246,98 €
TOTAL GL.	33.720.614,21 €	- 369.586,98 €	- 4.613.636,89 €	831.000,00 €	29.548.390,35 €	30.325.336,42 €	- 29.262.970,70 €	285.419,65 €	- 776.946,07 €	22.793.690,64 €

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.543.234	P.	U.	D.	C 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **Tibi**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Rue du Déversoir,**

N°: **1**

Code postal: **6010**

Commune: **Couillet**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Charleroi**

Adresse Internet: <sup>1</sup>

Numéro d'entreprise **0201.543.234**

DATE **26/06/2018** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)** <sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **30/06/2020**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/01/2019** au **31/12/2019**

Exercice précédent du **1/01/2018** au **31/12/2018**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ <sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **24**  
objet:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signataire  
(nom et qualité)  
**BANGISA Gaëtan**  
Président du Conseil d'Administration

Signataire  
(nom et qualité)  
**TELLER Philippe**  
Directeur Général

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**BANGISA Gaëtan**

avenue Forestière 21, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 3/12/2018- 25/06/2019

**BANGISA Gaëtan**

Avenue Forestière 21, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**BAYET Hugues**

Grand'Place 24, 6240 Farciennes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**CASAERT Léon**

Rue Grand Bon Dieu 10, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**CHARDON Pascal**

Rue des Sablières 283, boîte A, 6200 Châtelet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**CHARLIER Philippe**

Rue Joseph Bancu 37, 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**CHARLIER Philippe**

Rue Joseph Bancu 37, 6250 Aiseau-Presles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**CHOEL Manon**

Rue Try du Scouf 43, boîte E, 6032 Mont-sur-Marchienne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/12/2018- 25/06/2019

**CHOËL Manon**

Rue Try du Scouf 43, boîte E, 6032 Mont-sur-Marchienne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**DEBROUX Benjamin**

Rue Basile 14, 6040 Jumet (Charleroi), Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**DENYS Laurence**

Rue de la Mastroque 15, 6240 Pironchamps, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**DOLIMONT Adrien**

Rue Docteur F. Dufour 13, 6120 Nalinnes, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**DURIEUX Laurence**

Rue des Monts 51, 6120 Nalinnes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**FEKRIQUI Mohamed**

Avenue des Oiseaux 27, 6001 Marcinelle, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/12/2018- 25/06/2019

**FELON Maxime**

Rue Pierre Bauwens 42, 6030 Marchienne-au-Pont, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**GRENIER Dominique**

Rue d'Aiseau 336, 6250 Aiseau-Présles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**GRENIER Dominique**

Rue d'Aiseau 336, 6250 Aiseau-Présles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**KAIRET Tim**

Rue de l'Épine 52, 6183 Trazegnies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**LAURENT Christine**

Rue Principale 8, 6280 Gerpinnes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**LEJEUNE Véronique**

Rue de Beaulieusart 253, 6140 Fontaine-l'Évêque, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019



## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**LIPPE Laurent**

Rue de la Briqueterie 19, 6238 Luttre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**LIPPE Laurent**

Rue de la Briqueterie 19, 6238 Luttre, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**LORAND Francis**

Route du Vieux Campinaire 1, 6220 Fleurus, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**LORAND Francis**

Route du Vieux Campinaire 19, 6220 Fleurus, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**LORIAU Marie-Cécile**

Rue Gaston Boudin 12, 6210 Frasnes-lez-Gosselies, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**MANOUVRIER Line**

Rue du Chenois 154, 6042 Lodelinsart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 3/12/2018- 25/06/2019

**MEERSMAN Céline**

Rue Wauters 120, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**MOSCARIELLO Annibale**

Chaussée de Charleroi 27, 6150 Anderlues, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**MOSCARIELLO Annibale**

Chaussée de Charleroi 27, 6150 Anderlues, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**PAQUET Julien**

Rue Appaumée 188, 6043 Ransart, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

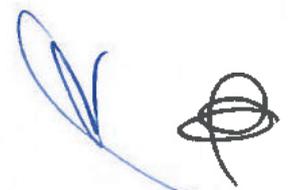
Mandat : 3/12/2018- 25/06/2019

**PAQUET Julien**

Rue Appaumée 188, 6043 Ransart, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025



## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

**PERIN Mathieu**

Rue E. Solvay 102, 6211 Mellet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**RICHARD Stéphanie**

Rue A. Darquenne 25, 6110 Montigny-le-Tilleul, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**SAHLI Mourad**

Rue Allard-Cambier 25, 7160 Piéton, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 20/06/2018- 25/06/2019

**TIMMERMANS Emilie**

Rue du Coq 13, 6142 Leernes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**TONNELIER Guy**

Cour du Château 12, 6111 Landelies, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 20/06/2018- 3/12/2018

**TOUSSAINT Marie-France**

Rue des Charbonnages 64, 6200 Châtelet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**VAN ISACKER Pierre-Olivier**

Rue de la Maladrée 9, 6181 Gouy-lez-Piéton, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2019- 30/06/2025

**WAUTELET Guy**

Rue Alfred Thiebaut 22, 6030 Goutroux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 26/06/2013- 25/06/2019

**RSM Interaudit SCRL 0436.391.122**

Rue Antoine de Saint Exupéry 14, 6041 Gosselies, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00091

Mandat : 25/06/2019- 25/06/2022

Représenté par :

1. **LEJUSTE Thierry**

Rue Antoine de Saint Exupéry 14 , 6041 Gosselies, Belgique

, Numéro de membre : A01286

2. **SAEY Catherine**

Rue Saint Exupéry 14 , 6041 Gosselies, Belgique

, Numéro de membre : A01954



**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

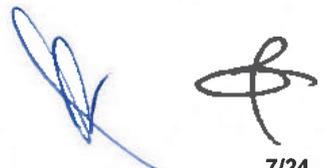
- A. La tenue des comptes de l'entreprise \*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.



## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>102.922.242,57</u>	<u>92.470.042,59</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	19.898,64	50.431,56
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	102.185.950,85	91.673.434,45
Terrains et constructions .....		22	12.938.073,95	10.954.713,99
Installations, machines et outillage .....		23	13.070.802,99	14.634.367,53
Mobilier et matériel roulant .....		24	4.169.056,10	4.341.650,45
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26	125.000,00	125.000,00
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	71.883.017,81	61.617.702,48
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4 / 6.5.1	28	716.393,08	746.176,58
<b>Entreprises liées</b> .....	6.15	280/1	560.000,00	560.000,00
Participations .....		280	560.000,00	560.000,00
Créances .....		281		
<b>Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation</b> .....	6.15	282/3	121.838,32	151.521,82
Participations .....		282	121.838,32	151.521,82
Créances .....		283		
<b>Autres immobilisations financières</b> .....		284/8	34.554,76	34.654,76
<b>Actions et parts</b> .....		284	8.426,11	8.426,11
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	26.128,65	26.228,65




	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>34.921.449,21</u>	<u>32.014.852,15</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	1.258.922,36	1.622.879,87
Stocks .....		30/36	1.258.922,36	1.622.879,87
Approvisionnements .....		30/31	1.200.251,56	1.550.410,91
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34	58.670,80	72.468,96
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	22.242.682,49	23.186.325,82
Créances commerciales .....		40	4.471.908,42	4.572.372,24
Autres créances .....		41	17.770.774,07	18.613.953,58
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1 / 6.6	50/53	8.324.561,41	6.110.280,73
Actions propres .....		50		
Autres placements .....		51/53	8.324.561,41	6.110.280,73
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	2.518.734,02	843.840,93
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	576.548,93	251.524,80
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	137.843.691,78	124.484.894,74




	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	19.005.414,22	20.311.605,38
<b>Capital</b> .....	6.7.1	10	6.532.589,53	6.532.589,53
Capital souscrit .....		100	6.532.589,53	6.532.589,53
Capital non appelé <sup>4</sup> .....		101		
<b>Primes d'émission</b> .....		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12	2.432.070,49	2.432.070,49
<b>Réserves</b> .....		13	1.766.412,75	1.766.412,75
Réserve légale .....		130	214.189,03	214.189,03
Réserves indisponibles .....		131		
Pour actions propres .....		1310		
Autres .....		1311		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133	1.552.223,72	1.552.223,72
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14		
<b>Subsides en capital</b> .....		15	8.274.341,45	9.580.532,61
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b> <sup>5</sup> .....		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	12.668.649,73	11.238.853,54
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5	12.668.649,73	11.238.853,54
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162	6.028.349,08	5.160.124,30
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....	6.8	164/5	6.640.300,65	6.078.729,24
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction du capital souscrit.

<sup>5</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	106.169.627,83	92.934.435,82
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.9	17	75.948.518,50	64.505.593,73
<b>Dettes financières</b> .....		170/4	75.948.518,50	64.505.593,73
Emprunts subordonnés .....		170		
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....		172		
Etablissements de crédit .....		173	75.948.518,50	64.505.593,73
Autres emprunts .....		174		
<b>Dettes commerciales</b> .....		175		
Fournisseurs .....		1750		
Effets à payer .....		1751		
Acomptes reçus sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.9	42/48	28.989.068,09	27.952.895,95
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b> .....		42	7.970.351,41	6.986.229,21
<b>Dettes financières</b> .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
<b>Dettes commerciales</b> .....		44	8.392.446,74	7.383.990,34
Fournisseurs .....		440/4	8.392.446,74	7.383.990,34
Effets à payer .....		441		
Acomptes reçus sur commandes .....		46		
<b>Dettes fiscales, salariales et sociales</b> .....	6.9	45	3.202.498,12	5.217.388,56
Impôts .....		450/3	221.304,32	2.373.479,33
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	2.981.193,80	2.843.909,23
Autres dettes .....		47/48	9.423.771,82	8.365.287,84
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.9	492/3	1.232.041,24	475.946,14
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	137.843.691,78	124.484.894,74




## COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	21.451.548,73	19.779.818,05
Chiffre d'affaires .....	6.10	70	15.448.771,41	13.159.200,50
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	6.10	74	5.440.760,53	4.234.155,31
Produits d'exploitation non récurrents .....	6.12	76A	562.016,79	2.386.462,24
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	63.212.735,16	61.590.105,98
Approvisionnements et marchandises .....		60	1.369.724,19	993.723,39
Achats .....		600/8	1.005.766,68	979.042,13
Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		609	363.957,51	14.681,26
Services et biens divers .....		61	23.230.288,21	21.288.083,86
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	6.10	62	30.318.307,07	28.667.303,54
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	5.222.847,85	5.486.710,96
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		631/4	-20.558,56	34.382,13
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	6.10	635/8	1.429.796,19	1.387.982,40
Autres charges d'exploitation .....	6.10	640/8	1.438.722,33	1.758.931,18
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....	6.12	66A	223.607,88	1.972.988,52
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-41.761.186,43	-41.810.287,93

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b> .....		75/76B	1.382.621,99	1.310.873,68
Produits financiers récurrents .....		75	1.382.621,99	1.310.873,68
Produits des immobilisations financières .....		750		
Produits des actifs circulants .....		751		
Autres produits financiers .....	6.11	752/9	1.382.621,99	1.310.873,68
Produits financiers non récurrents .....	6.12	76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.11	65/66B	1.326.818,15	1.098.330,28
Charges financières récurrentes .....		65	1.326.818,15	1.098.330,28
Charges des dettes .....		650	1.321.021,57	1.096.454,39
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651		
Autres charges financières .....		652/9	5.796,58	1.875,89
Charges financières non récurrentes .....	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	-41.705.382,59	-41.597.744,53
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	6.13	67/77	-3.646,00	65.376,18
Impôts .....		670/3	31.443,76	65.376,18
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77	35.089,76	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	-41.701.736,59	-41.663.120,71
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	-41.701.736,59	-41.663.120,71




## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	-41.701.736,59	-41.663.120,71
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	-41.701.736,59	-41.663.120,71
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)		
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	41.701.736,59	41.663.120,71
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7		
Rémunération du capital .....	694		
Administrateurs ou gérants .....	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		




**RÉSULTATS D'EXPLOITATION****PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

## Ventilation par catégorie d'activité

	Exercice	Exercice précédent
Valorisation parcs à conteneurs	1.406.519,24	1.425.959,89
Evacuation pour compte de tiers	1.076.819,02	1.081.115,16
Traitement	181.415,51	161.906,44
Intervention administration générale	337.463,00	319.716,66
Divers	1.891.525,89	1.042.318,05
Energie	1.520.165,64	924.625,21
Conteneurs/Enlèvements spéciaux	1.982.115,10	1.262.106,21
Ventes mitrilles	251.623,98	374.945,98
Vente de sacs	2.868.443,25	2.709.654,46
Ventes diverses : verres, cartons, métaux, plastiques	3.929.502,95	3.855.102,46
Service Propreté	3.177,83	1.749,98

## Ventilation par marché géographique

**Autres produits d'exploitation**

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	2.067.658,59	1.702.986,95

**CHARGES D'EXPLOITATION****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture .....	9086 591	558
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087 566,4	540,3
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9088 812.832	767.592

**Frais de personnel**

	Exercice	Exercice précédent
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620 22.752.301,72	21.372.920,41
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621 5.593.696,02	5.396.753,47
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622 442.870,28	475.239,59
Autres frais de personnel .....	623 1.529.437,05	1.422.390,07
Pensions de retraite et de survie .....	624	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
<b>Réductions de valeur</b>			
<b>Sur stocks et commandes en cours</b>			
Actées .....	9110		17.259,04
Reprises .....	9111		
<b>Sur créances commerciales</b>			
Actées .....	9112		17.123,09
Reprises .....	9113	20.558,56	
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115	12.616.461,82	11.238.853,54
Utilisations et reprises .....	9116	11.186.665,63	9.850.871,14
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	1.384.194,92	1.686.910,90
Autres .....	641/8	54.527,41	72.020,28
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097	5,9	29,6
Nombre d'heures effectivement prestées .....	9098	11.855	29.729
Frais pour l'entreprise .....	617	307.295,78	488.317,04




## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence ~~(positivement)~~ (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)

(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs Immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif.

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration ~~(ont)~~ (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:



17/24

## RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (degressive) A (autres)	Base NR (non- réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b>				
<b>2. Immobilisations incorporelles</b>				
Immobilisations incorporelles	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33
<b>3. Bâtiments*</b>				
Bâtiments indust., admin. ou com	L	NR	3,00 - 10,00	3,00 - 10,00
<b>4. Installations, machines et outillage*</b>				
Instal., machines, outillage	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00
<b>5. Matériel roulant*</b>				
Matériel roulant	L	NR	12,50 - 20,00	12,50 - 20,00
<b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b>				
Matériel de bureau et mobilier	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00
<b>7. Autres immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EU

**Immobilisations financières:**

Des participations (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

**3. Actifs circulants**

**Stocks:**

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

Fifo

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

Fifo

4. Immeubles destinés à la vente:

Valeur d'expertise non actualisée des plus-values éventuelles de réalisation

**Fabrications**

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

% leur valeur comptable.

**Commandes en cours d'exécution:**

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient)  
(coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement du travail).

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif (~~comporte des~~) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE****1. Mention pour le Covid**

La Belgique, comme d'autres pays au travers le monde, a dû faire face à une pandémie sans précédent depuis le mois de mars 2020. Les impacts financiers pour l'Intercommunale restent limités dans la mesure, où Tibi, Intercommunale qui opère dans un secteur essentiel et d'utilité publique a poursuivi ses activités malgré un contexte difficile.

Si toutefois, des impacts financiers devaient éventuellement se présenter, les dispositions statutaires et organisationnelles de Tibi prévoient l'appel à la cause des communes associées et par conséquent, leur garantie financière.

**2. Le conseil d'administration souhaite attirer l'attention sur la hauteur des immobilisations en cours de réalisation se trouvant à l'actif bilantaire.**

Le poste principal concerne la nouvelle ligne UVE en ce compris un ensemble d'aménagements et de constructions sur site. Bien qu'une partie du projet d'investissement soit opérationnelle à fin 2019, la mise en service n'était nécessaire que pour des raisons de tests et d'essais.

Attendu que la réception provisoire avec travaux reportés a été réalisée le 7 février 2020, le conseil d'administration considère que la politique d'amortissement du projet débutera au cours de l'exercice comptable 2020 et ce, conformément aux dispositions budgétaires 2020 telles qu'approuvées par l'AG de décembre 2019.



**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein .....	1001	554,2	509,5	44,7
Temps partiel .....	1002	15,2	12,2	3,0
Total en équivalents temps plein (ETP) .....	1003	566,4	519,3	47,1
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein .....	1011	796.165	732.265	63.900
Temps partiel .....	1012	16.667	13.140	3.527
Total .....	1013	812.832	745.405	67.427
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein .....	1021	29.433.477,35	26.478.875,30	2.954.602,05
Temps partiel .....	1022	884.829,72	658.073,53	226.756,19
Total .....	1023	30.318.307,07	27.136.948,83	3.181.358,24
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	523.907,00	479.624,00	44.283,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP .....	1003	540,3	500,5	39,8
Nombre d'heures effectivement prestées .....	1013	767.592	708.654	58.938
Frais de personnel .....	1023	28.667.303,54	25.821.432,36	2.845.871,18
Montant des avantages accordés en sus du salaire .....	1033	492.576,00	453.969,00	38.607,00

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
Nombre de travailleurs .....	105	573	18	587,3
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110	511	18	525,3
Contrat à durée déterminée .....	111	51		51,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113	11		11,0
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120	525	15	536,9
de niveau primaire .....	1200	134	4	137,2
de niveau secondaire .....	1201	363	7	368,8
de niveau supérieur non universitaire .....	1202	13	3	15,4
de niveau universitaire .....	1203	15	1	15,5
Femmes .....	121	48	3	50,4
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211	24	2	25,6
de niveau supérieur non universitaire .....	1212	15	1	15,8
de niveau universitaire .....	1213	9		9,0
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130	1		1,0
Employés .....	134	89	6	93,5
Ouvriers .....	132	483	12	492,8
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées .....	150	5,9	
Nombre d'heures effectivement prestées .....	151	11.855	
Frais pour l'entreprise .....	152	307.295,78	



## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>		205	93		93,0
<b>Par type de contrat de travail</b>					
Contrat à durée indéterminée .....		210	25		25,0
Contrat à durée déterminée .....		211	54		54,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....		212			
Contrat de remplacement .....		213	14		14,0
<b>SORTIES</b>		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>		305	60		60,0
<b>Par type de contrat de travail</b>					
Contrat à durée indéterminée .....		310	26		26,0
Contrat à durée déterminée .....		311	24		24,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....		312			
Contrat de remplacement .....		313	10		10,0
<b>Par motif de fin de contrat</b>					
Pension .....		340	7		7,0
Chômage avec complément d'entreprise .....		341			
Licenciement .....		342	6		6,0
Autre motif .....		343	47		47,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants .....		350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Nombre de travailleurs concernés .....	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise .....	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	

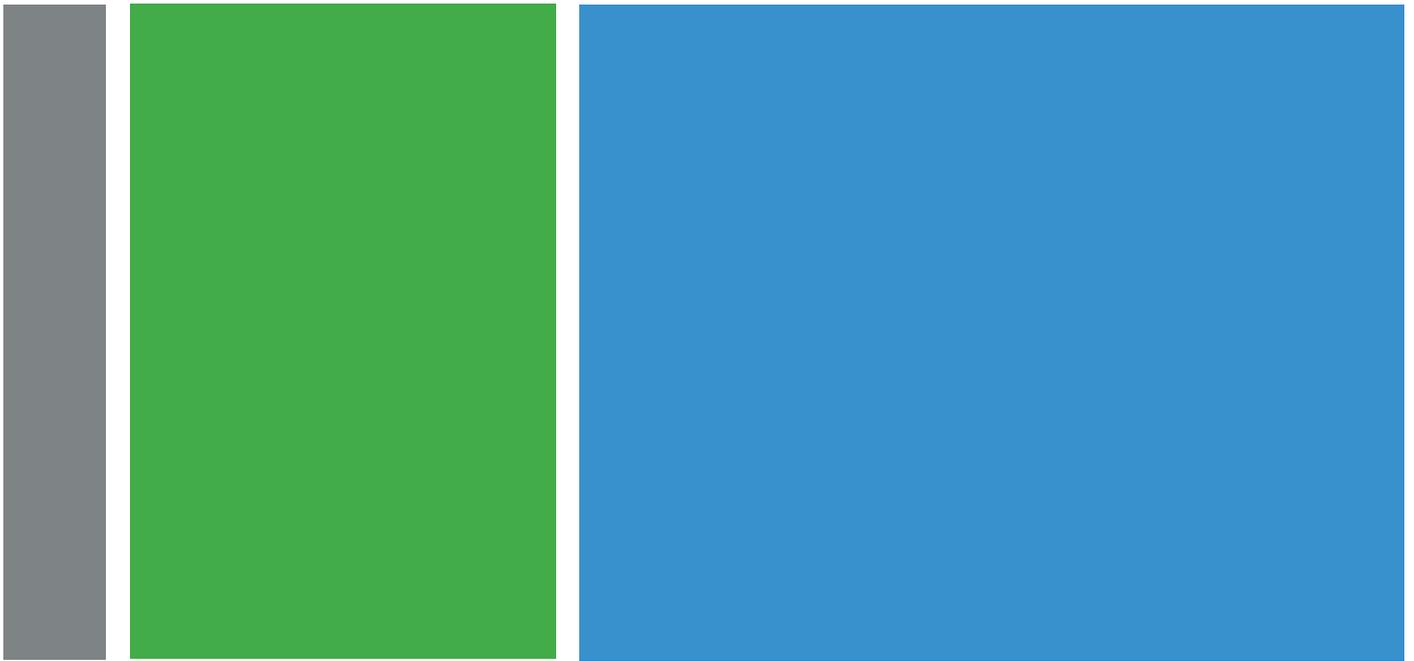
**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....	5821	326	5831	38
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822	53.836	5832	9.555
Coût net pour l'entreprise .....	5823	326.908,22	5833	58.020,80

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	



## TIBI SC

Rapport du commissaire  
31 décembre 2019

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD  
AUDIT | TAX | CONSULTING



# TIBI SC

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

### (COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la TIBI SC (la "Société"), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'Assemblée générale du 25 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de TIBI durant quatre exercices consécutifs.

#### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

##### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 137.843.691,78 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 41.701.736,59.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

##### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Observation

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous renvoyons à l'annexe C 6.20 dans laquelle l'organe d'administration expose l'impact estimé de la pandémie Covid-19 sur la situation financière de la société.

#### AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version en cours de révision) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

À l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- ▶ Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été ventilés et valorisés dans l'annexe des comptes annuels.

### Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 1003 :12, § 1er, 5° et 67°/1 du Code des sociétés et des associations

Les documents suivants, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1, 9° du Code des sociétés et des associations reprennent - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprennent pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- ▶ un rapport de rémunération donnant un aperçu, sur base individuelle, du montant des rémunérations et autres avantages, tant en numéraire qu'en nature, accordés directement ou indirectement, pendant l'exercice social faisant l'objet du rapport de gestion.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Gosselies, le 14 mai 2020

RSM INTERAUDIT SC  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR



Digitally signed  
by Catherine  
Sae (Signature)  
Date: 2020.05.14  
21:43:16 +02'00'

CATHERINE SAEY  
ASSOCIÉE



Digitally signed  
by Thierry  
Lejuste  
(Signature)  
Date: 2020.05.14  
22:43:38 +02'00'

THIERRY LEJUSTE  
ASSOCIÉ

Référence	Marché	«Montant d'attribution HTVA»	Date d'attribution	Procédure	Entreprise
2018-039	Marché public de services ayant pour objet «les formations EPI - Secourisme pour le personnel de l'intercommunale Tibi»	Lot 1 : 51,88 k€ Lot 2: 19,12 k€	31/01/2019	PNSPP	LOT 1 & 2 : CEPS ASBL
2018-010	Marché de mise à disposition de véhicules par voie de leasing opérationnel	413,22 k€ sur 4 ans	7/02/2019	PO	ARVAL BELGIUM nv
2018-035	Marché public de services ayant pour objet « le transport par camion des conteneurs des recyparcs de Tibi vers des filières appropriées.»	Lot 1 : 12,79 k€ Lot 2 : 7,17 k€	21/02/2019	PNDAPP	LOT 1 & LOT 2 JUBILE INVEST
2018-037	Marché public de fournitures ayant pour objet « la location d'une excavatrice sur pneus équipée d'une pince»	1,75 k€	21/02/2019	PNSPP	VAN DAMME R SA
2018-040	Marché public de services ayant pour objet « l'émission, la réalisation et la livraison de chèques sacs.»	121,20 k€	21/02/2019	PO	EDENRED SA
2018-041	Marché public de fournitures ayant pour objet « la Fourniture et l'entretien de balayeuses mécaniques de voiries.»	170,48 k€	14/03/2019	PO	DANNEMARK SA
2019-002	Marché public de fournitures ayant pour objet « la fourniture d'une camionnette plateau (1 à 2) pour le transport de matériel et de déchets»	42,90 k€	14/03/2019	PNSPP	RENAULT VI BELGIUM SA
2019-004	LOT 1 : Marché public de services ayant pour objet « le stockage et le transport de la fraction fermentescible des ordures ménagères collectée sélectivement dans la zone Tibi, le stockage temporaire et le transport de déchets ménagers et assimilés.» - LOT 1 : stockage et transport de la fraction fermentescible des ordures ménagères	1.287,51 k€	28/03/2019	PO	SUEZ R&R BE Wallonie
2019-004	LOT 2 : Marché public de services ayant pour objet « le stockage et le transport de la fraction fermentescible des ordures ménagères collectée sélectivement dans la zone Tibi, le stockage temporaire et le transport de déchets ménagers et assimilés.» - LOT 2 : stockage temporaire et transport des déchets mélangés et assimilés	1.287,51 k€	28/03/2019	PO	SUEZ R&R BE Wallonie
2019-010	Marché public de services ayant pour objet « la désignation d'une agence spécialisée pour encadrer la communication institutionnelle autour du projet du Parc Lavoisier ainsi que la recherche de partenaires et de subsides »	140,00 k€	28/03/2019	PNDAPP	DIALOGIC
2019-001	LOT 1 Marché public de services ayant pour objet « la prestation de services pour le transport, le traitement dans un centre agréé et la mise en décharge des différents résidus provenant de l'épuration des fumées de l'UVE de Pont-de-Loup (désignés sous le terme REFION) - LOT 1 Transport, traitement et mise en décharge ou valorisation du charbon actif pollué de la ligne 2	LOT 1 : 57,45 k€	25/04/2019	PO	SUEZ R&R BE Wallonie
2019-001	LOT 2 Marché public de services ayant pour objet « la prestation de services pour le transport, le traitement dans un centre agréé et la mise en décharge des différents résidus provenant de l'épuration des fumées de l'UVE de Pont-de-Loup (désignés sous le terme REFION) - LOT 2 Transport, traitement et mise en décharge ou valorisation des boues pressées provenant du traitement des eaux des laveurs de fumées de la ligne 2	LOT 2 : 50,82 k€	25/04/2019	PO	RENEWI BELGIUM NV
2019-001	LOT 3 Marché public de services ayant pour objet « la prestation de services pour le transport, le traitement dans un centre agréé et la mise en décharge des différents résidus provenant de l'épuration des fumées de l'UVE de Pont-de-Loup (désignés sous le terme REFION) - LOT 3 Transport, traitement et mise en décharge ou valorisation des fines de la ligne 1 et de la ligne 2	LOT 3 : 927,84 k€	25/04/2019	PO	SUEZ R&R BE Wallonie

Référence	Marché	«Montant d'attribution HTVA»	Date d'attribution	Procédure	Entreprise
2019-001	LOT 4 Marché public de services ayant pour objet « la prestation de services pour le transport, le traitement dans un centre agréé et la mise en décharge des différents résidus provenant de l'épuration des fumées de l'UVE de Pont-de-Loup (désignés sous le terme REFION) - LOT 4 Transport, traitement et mise en décharge ou valorisation des REFIONS de la ligne 1	LOT 4 : 1.595,66 k€	25/04/2019	PO	RENEWI BELGIUM NV
2019-005	Marché public de services ayant pour objet « l'émission et la livraison de titres repas électroniques octroyés mensuellement par Tibi à son personnel»	19,60 k€	25/04/2019	PNDAPP	SODEXO
2019-011	«Marché public de services ayant pour objet «» La désignation d'un géomètre en vue de la production de relevés complets d'immeubles et de terrains (Charleroi - Bâtiment et annexes destinés au Service Propreté et nettoyage)»» D'IMMEUBLES ET DE TERRAINS»	cfr offre	25/04/2019	PNSPP	BUREAU D'ETUDES SAVOIE
2019-012	Marché public de fournitures ayant pour objet « le remplacement de deux lits catalytiques de la dénox du four N°2 «	210,00 k€	25/04/2019	PNDAPP	ENGIE FABRICOM S.A.
2019-013	Marché public de services ayant pour objet la maintenance, l'entretien et la réparation d'aspirateurs urbains de marque Glutton ainsi que la formation de techniciens et opérateurs pour une durée de 3 ans	47,67 k€	25/04/2019	PNSPP	GLUTTON
2019-027	Marché public de services ayant pour objet la désignation d'un réviseur d'entreprise comme commissaire		25/04/2019	PNSPP	RSM INTERAUDIT SC SCRL
2018-034	Marché public de fournitures ayant pour objet « la fourniture de camions compacteurs pour déchets encombrants»		9/05/2019	PO	FAUN ENVIRONNEMNT SAS
2019-003	Vente avec négociation ayant pour objet «l'acquisition pour le recyclage de déchets de verre creux provenant de collectes sélectives»	prix payé à TIBI verre coloré 10€/T verre blanc 20€/T verre mixte 12€/t	9/05/2019	PNSPP	MINERALE SA
2019-007	LOT 1 : Marché public de fournitures ayant pour objet « La gestion des déchets hospitaliers « - LOT 1 : livraison de fûts et cartons destinés à l'évacuation et au traitement de déchets hospitaliers infectieux (b2)	Lot 1 : 618,57 k€	29/05/2019	O	RENEWI SA
2019-007	LOT 2 : Marché public de fournitures ayant pour objet « La gestion des déchets hospitaliers « - LOT 2 : prise en charge, transport et traitement des déchets infectieux (b2) provenant des sites hospitaliers, maisons de repos et centres de médecine sportive ainsi que la location de conteneurs adaptés aux déchets B2	Lot 2 : 612,67 k€	29/05/2019	O	RENEWI SA
2019-007	LOT 3 : Marché public de fournitures ayant pour objet « La gestion des déchets hospitaliers « - Lot 3 Leasing (incluant la vidange) de conteneurs-compacteurs por l'évacuation des déchets ainsi que le traitement des déchets résiduels et papier-cartons	Lot 3 : 499,02 k€	29/05/2019	O	RENEWI SA
2019-007	LOT 4 : Marché public de fournitures ayant pour objet « La gestion des déchets hospitaliers « - Lot 4 : location, vidange et traitement des conteneurs à 4 roues ( 500 à 700 litres) et de grands conteneurs ( 20 à 25m³) pour les papiers confidentiels	LOT 4 : 27,63 k€	29/05/2019	O	RENEWI SA
2019-015	Marché de service ayant pour objet la maintenance et réparation de balayeuses de voiries de marque Kärcher ainsi que la formation de techniciens et utilisateurs	110,98 k€	29/05/2019	PNSPP	KARCHER

Référence	Marché	«Montant d'attribution HTVA»	Date d'attribution	Procédure	Entreprise
2019-022	Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de +/- 16 supports tubulaire pour sacs à films plastiques de 400 litres ainsi que la livraison de +/-1.0000 sacs de 400 litres imprimés pour les films plastiques pour les administrations de la région de Charleroi	30,00 k€	29/05/2019	PNSPP	RENEWI SA
2019-014	Marché public de fournitures ayant pour objet la réalisation et la livraison de flexibles et canalisation.	24,00 k€	11/06/2019	PNSPP	HANSA-FLEX HYDRAULICS SA
2019-008	LOT 2: Marché de fournitures ayant pour objet :» la livraison de réactifs solides pour le traitement des fumées des lignes d'incinération de l'UVE de Pont -de -Loup» - Lot 2 : bicarbonate de sodium	1,121,20 k€	20/06/2019	O	SOLVAY CHEMICALS
2019-016	Marche public de fournitures ayant pour objet la livraison de précipitant et de floculant destiné au traitement des eaux de lavage de l'unité de traitement des fumées de pont-de Loup	107,20 k€	20/06/2019	PNSPP	CARFLOK SA
2019-017	LOT 1 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 1 : droit public, droit administratif et droit de l'environnement	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	BRINGARD ET DEVENE SPRL / VANDEN EYNDE LEGAL SCRL
2019-017	LOT 2 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 2 : droit immobilier, droit de la construction, droit réel, droit de l'urbanisme	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	BUILD AND LAW SPRL / JANSSENS ET ASSOCIÉS SPRL / STIBBE SCRL
2019-017	LOT 3 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 3 : droit des marchés publics et des partenariats public-privé	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	DLA PIPER / VANDEN EYNDE LEGAL SCRL / STIBBE SCRL
2019-017	LOT 4 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 4 : droit social, droit du travail, droit de la sécurité sociale, droit social de la fonction publique	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	BRINGARD ET DEVENE SPRL / JEAN LAURENT SPRL
2019-017	LOT 5 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 5 : droit des sociétés et droit commercial	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	VANDEN EYNDE LEGAL SCRL / BRINGARD ET DEVENE SPRL / STIBBE SCRL
2019-017	LOT 6 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 6 : droit fiscal	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	PORTALIS SPRL / STIBBE SCRL
2019-017	LOT 7 Marché public de services ayant pour objet la désignation de conseillers juridiques dans divers domaines - Lot 7 : droit civil, droit des contrats, responsabilité civile, assurances	120,00 k€ pour 4 ans	20/06/2019	PNSPP	PORTALIS SPRL / BUILD AND LAW SPRL
2019-043	Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de 20 chariots de balayage, de 20 pinces à déchets et de 10 pelles pour le service propreté de Tibi	10,04 k€	4/07/2019	PNSPP	MOS BENELUX
2019-019	Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de sacs de 40 litres «petit volume» pour ordures ménagères	229,65 k€	17/07/2019	PO	POWER PACK
2019-020	Marché de fourniture ayant pour objet la livraison de sacs (PMC) 60 litres	3,520,80 k€	17/07/2019	PO	JEMACO
2019-023	«marché public de services ayant pour objet le traitement de la fraction fermentescible des ordures ménagères collectée sélectivement dans la zone Tibi «	594,00 k€	17/07/2019	PO	SUEZ R&R Wallonie
2019-021	Marché public de services ayant pour objet l'entretien, le monitoring et le dépannage des installations d'alarme intrusion et des installations d'alarme incendie.	9,16 k€ par an	9/08/2019	PNSPP	RELAITRON

Référence	Marché	«Montant d'attribution HTVA»	Date d'attribution	Procédure	Entreprise
2019-041	Marché de fournitures ayant pour objet :» la livraison de charbon actif pour le traitement des fumées des lignes d'incinération de l'UVE de Pont -de -Loup»	344,28 k€	22/08/2019	PNSPP	CABOT NORIT NEDERLAND BV
2019-026	Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de sacs «grand volume» pour ordures ménagères	1.850,00 k€	12/09/2019	AO	JEMACO SA
2019-038	Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de plusieurs camions compacteurs pour déchets ménagers pour le service propreté de TIBI	705,52 k€	3/10/2019	AO	MOL CY SA
2019-042	LOT 1 Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de réactifs pour la régénération des chaînes de déminéralisation des 2 lignes d'incinération de l'UVE et le traitement des fumées produites par ces 2 lignes - Lot 1 livraison d'acide chlorhydrique HCl 30%	20,64 k€	3/10/2019	AO	BRENNTAG NV
2019-042	LOT 2 Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de réactifs pour la régénération des chaînes de déminéralisation des 2 lignes d'incinération de l'UVE et le traitement des fumées produites par ces 2 lignes - Lot 2 livraison de soude caustique NaOH30%	58,32 k€	3/10/2019	AO	BRENNTAG NV
2019-042	LOT 3 Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de réactifs pour la régénération des chaînes de déminéralisation des 2 lignes d'incinération de l'UVE et le traitement des fumées produites par ces 2 lignes - Lot 3 livraison de soude caustique Na OH20%	69,20 k€	3/10/2019	AO	BRENNTAG NV
2019-042	LOT 4 Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison de réactifs pour la régénération des chaînes de déminéralisation des 2 lignes d'incinération de l'UVE et le traitement des fumées produites par ces 2 lignes - Lot 4 livraison d'ammoniaque NH4OH25%	180,00 k€	3/10/2019	AO	BRENNTAG NV
2019-046	LOT 1 - Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison décentralisée de matériels de propreté public et de nettoyage - Lot 1 matériel de propreté publique	129,88 k€	3/10/2019	PNDAPP	MOS BENELUX SPRL
2019-046	LOT 2 - Marché public de fournitures ayant pour objet la livraison décentralisée de matériels de propreté public et de nettoyage - Lot 2 Matériel de nettoyage liés à la propreté publique	4,12 k€	3/10/2019	PNDAPP	MOS BENELUX SPRL
2019-048	Marché public de fournitures ayant pour objet la fourniture de gaz pour chalumeau , de propane et de gaz analytiques sur les 2 principaux sites de Tibi	16,73 k€	3/10/2019	PNSPP	WESTFALEN SPRL
2019-050	Marché public de travaux ayant pour objet des « Travaux de distribution d'eau et tranchée impétrants »	109,40 k€	3/10/2019	PNSPP	SOWAL 92 SA
2019-044	LOT 1 - Marché public de services ayant pour objet le traitement des ordures ménagères et des encombrants - Lot 1 Traitement des ordures ménagères	950,00 k€ par an	23/10/2019	AO	RENEWI
2019-044	LOT 2 - Marché public de services ayant pour objet le traitement des ordures ménagères et des encombrants - Lot 2 Traitement des déchets encombrants broyés	700,00 k€ par an	23/10/2019	AO	RENEWI
2019-044	LOT 3 - Marché public de services ayant pour objet le traitement des ordures ménagères et des encombrants - Lot 3 Traitement des déchets encombrants non broyés	131,60 k€ par an	23/10/2019	AO	RENEWI
2019-055	Marché public de fournitures ayant pour objet la location de camionnette double cabine avec plateau d'une MMA de 3.500 KG	43,50 k€	23/10/2019	PNSPP	CASCADE : 1. NEWBAM SPRL - 2. RST LOCATION SA - 3. SOBELTAX LOCATION SA

Référence	Marché	«Montant d'attribution HTVA»	Date d'attribution	Procédure	Entreprise
2019-057	Marché public de fourniture ayant pour objet la location de camions compacteurs à ordures ménagères de min. 19 tonnes	89,10 k€	23/10/2019	PNSPP	CASCADE : 1. DE KEMPEN VERHUUR SPRL - 2. CLEAN MAT BELGIUM SA
2019-034	Marché public de services ayant pour objet le traitement d'asbeste et ciment	150,70 k€	14/11/2019	AO	SUEZ R&R BE WALLONIE SA
2019-063	Marché public de fournitures ayant pour objet l'achat de big bag de 1m <sup>3</sup> et de big bag pour conteneurs de 10m <sup>3</sup> destinées aux déchets d'asbeste-ciment collectés par Tibi	30,07 k€ par an	14/11/2019	PNSPP	SUEZ R&R BE WALLONIE SA
2019-062	Marché public de services ayant pour objet le transport, acquisition et recyclage des déchets de plastiques durs en mélange collectés par Tibi au sein de ses recyparcs et autres.	96,00 k€ (pour 4 ans)	5/12/2019	PNDAPP	BRUCO SUD SA
2019-053	LOT 1 - Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de plusieurs camionnettes pour le service Propreté de TIBI - Livraison de +- 3 camionnettes simple cabine équipées d'une benne basculante	130,46 k€	19/12/2019	AO	TURBO TRUCKS CHARLEROI SA
2019-053	LOT 2 - Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de plusieurs camionnettes pour le service Propreté de TIBI - Livraison de +- 2 camionnettes simple cabine équipées d'un simple plateau	86,37 k€	19/12/2019	AO	RENAULT V.I Belgique SA
2019-053	LOT 3 - Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de plusieurs camionnettes pour le service Propreté de TIBI - Livraison de +- 14 camionnettes double cabines équipées d'un plateau	622,44 k€	19/12/2019	AO	MAN TRUCK & BUS SA
2019-054	Marché public de travaux ayant pour objet la réalisation de travaux de maintenance et d'entretien	269,75 k€	19/12/2019	PNDAPP	MICHAUX LEON SA
2019-072	Marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition d'un camion équipée d'une grue avec benne basculante	187,32 k€	19/12/2019	PNDAPP	RENAULT V.I Belgique SA

**Rapport de gestion**  
Exercice 2019

Pour tout renseignement  
**0800 94 234**

Le rapport est téléchargeable  
**[www.tibi.be](http://www.tibi.be)**

**Tibi**  
Rue du Déversoir, 1  
6010 Charleroi (Couillet)

